

SEA-DOO®



2015 GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprenant Information de sécurité
renseignements sur la motomarine
et l'entretien



RXP^{MC} -X^{MC} 260



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes
consignes de sécurité.
Âge minimum requis: 16 ans.
Conserver ce Guide du conducteur dans la motomarine.

2 1 9 0 0 1 4 0 0

Traduction des
instructions originales

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut entraîner des blessures et même la mort.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

Ce véhicule contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage lié à la reproduction.



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Knight's Spray-Nine⁺ est une marque de commerce de Korkay System Ltd.

GTX⁺ est une marque de commerce de Castrol Ltd. utilisée sous licence.

Voici une liste non exhaustive de marques de commerce qui sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales:

4-TEC^{MC}

iTC^{MC}

RXP-X^{MC} 260 RS

Coque T^{3MC}

Learning Key^{MC}

Sea-Doo[®]

D.E.S.S.^{MC}

O.T.A.S.^{MC}

T.O.P.S.^{MC}

iBR^{MC}

Rotax[®]

VT^{SMC}

iControl^{MC}

RXP-X^{MC} 260

XPS^{MC}

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguide.brp.com .
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguide.brp.com .
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguide.brp.com .
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguide.brp.com .
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguide.brp.com .
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguide.brp.com .
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguide.brp.com .
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguide.brp.com .
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguide.brp.com .
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguide.brp.com .

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre embarcation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ*.

Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.



AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.



AVERTISSEMENT

Il s'agit d'une motomarine à haute performance. Les utilisateurs inexpérimentés peuvent ne pas en tenir compte et être surpris par le comportement de la motomarine dans certaines conditions de navigation.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

Le symbole d'alerte de sécurité  avertit d'une situation comportant des risques possibles de blessure.



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.



ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS

Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.operatorsguide.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans l'embarcation au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	2
À propos de ce guide du conducteur	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	8
Empoisonnement au monoxyde de carbone	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence	8
Brûlures sur les composants chauds	9
Accessoires et modifications	9

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	10
Rappels concernant l'utilisation sécuritaire	10
Sports nautiques et remorquage	15
Hypothermie	15
Cours de sécurité nautique	16

TECHNOLOGIES ACTIVES (iCONTROL)	17
Introduction	17
iTc (commande d'accélérateur intelligente)	17
iBR (freinage et marche arrière intelligents)	18

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	19
Équipement de sécurité obligatoire	19
Équipement supplémentaire recommandé	21

EXERCICES	22
Choix d'une aire d'exercice	22
Exercices	22
Facteurs importants à ne pas négliger	22

RÈGLES DE NAVIGATION	23
Règlements de circulation	23

RAVITAILLEMENT	25
Ravitaillement	25
Exigences en matière de carburant	26

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	27
--	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	28
Étiquette mobile	28
Étiquettes de sécurité de la motomarine	28
Étiquettes de conformité	34

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	36
Avant de mettre la motomarine à l'eau	36
Une fois la motomarine à l'eau	39

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	42
1) Guidon	42
2) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	42
3) Interrupteur coupe-circuit du moteur	43
4) Manette d'accélérateur	44
5) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)	45
6) Boutons MODE/SET	45
7) Boutons à flèches HAUT/BAS	46
8) Bouton VTS (correcteur d'assiette)	46
9) Bouton SPORT	46
10) Bouton ECO	47
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL	48
Description de l'indicateur multifonctionnel	48
1) Indicateur de vitesse	48
2) Tachymètre	48
3) Indicateur multifonctionnel	48
4) Voyants	49
5) Indication du niveau d'essence	50
6) Position du correcteur d'assiette	50
7) Position iS	51
8) Affichage numérique	51
9) Affichage multifonctionnel	51
10) Affichage de la profondeur de l'eau	51
11) Affichage de la température de l'eau	52
12) Totalisateur d'heures (HR)	52
13) Position de l'iBR	52
14) Boussole	52
15) Indicateur de suralimentation	52
Navigation sur l'affichage multifonctionnel	53
Modification de l'affichage numérique	55
Réinitialisation de l'affichage numérique	56
Réglage de l'indicateur multifonction	56
ÉQUIPEMENT	58
1) Boîte à gants	58
2) Compartiment de rangement avant	58
3) Siège	59
4) Marchepieds	60
5) Poignée de maintien du passager	60
6) Plate-forme d'embarquement	61
7) Œillets avant et arrière	61
8) Bouchons de vidange de la cale	62
9) Stabilisateurs réglables	62
10) Guidon ergonomique réglable (AES)	63
11) Volets de correcteur d'assiette	63

PÉRIODE DE RODAGE	65
Fonctionnement pendant la période de rodage.....	65
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	66
Embarquement.....	66
Comment démarrer le moteur	68
Comment arrêter le moteur	68
Comment passer au point mort	69
Comment passer en marche avant	69
Comment passer en marche arrière	70
Activation et utilisation du frein	71
Comment tourner avec la motomarine	73
Comment utiliser le correcteur d'assiette	74
Recommandations générales d'utilisation	77
MODES DE FONCTIONNEMENT	80
Mode sport	80
Mode ECO (économie d'essence).....	81
Mode clé d'apprentissage.....	82
OPÉRATIONS SPÉCIALES	84
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice.....	84
Chavirement de la motomarine	87
Motomarine submergée	87
Moteur noyé d'eau	88
Remorquage de la motomarine sur l'eau.....	88
INFORMATION SUR L'ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN	90
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	94
Huile à moteur	94
Liquide de refroidissement.....	96
Bobines d'allumage	97
Bougies	98
Système d'échappement	99
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau	100
Anode sacrificielle.....	101
Fusibles	101
SOINS DE LA MOTOMARINE	103
Soins d'après-utilisation	103
Nettoyage de la motomarine	103
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	104
Remisage	104
Préparation présaisonnière.....	107

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE	110
Numéro d'identification de la coque	110
Numéro d'identification du moteur	110
CLÉ D.E.S.S. RF	111
INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT	112
Responsabilité du fabricant	112
Responsabilité du concessionnaire	112
Responsabilité du propriétaire	112
Réglementation de l'EPA sur les émissions	112
FICHES TECHNIQUES	113

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC	116
SYSTÈME DE CONTRÔLE	121
Codes de panne	121
Indicateurs et affichage de panne	122
Codes de l'avertisseur sonore	124

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	128
GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS	132
DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	135
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	139
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015	144

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	152
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	153

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVITAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien fixé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant ou ailleurs sur le véhicule.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avez avalé de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils ont cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des motomarines n'aient pas de frein, des avancées technologiques nous permettent désormais d'offrir certains modèles munis du système de freinage et marche arrière intelligents (iBR^{MC}). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions.

AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de relâcher simultanément l'accélérateur.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Naviguer avec un passager modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Certains modèles de motomarines sont équipés d'œillets de remorquage pouvant être utilisés pour attacher un câble de ski, un pneumatique ou une planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* et *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de

santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos. Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable.

En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse. L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Gardez le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord. Après la randonnée, enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si le conducteur tombe de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Conduisez de façon responsable et prudente. Faites preuve de bon sens et de courtoisie.

Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une motomarine, vous

êtes responsable des dommages que le sillage de votre motomarine pourrait causer. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Évitez de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

- Conduire avec un passager modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Toujours respecter toujours la sécurité et le confort de son passager.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler.
- Respecter les autres plaisanciers.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.

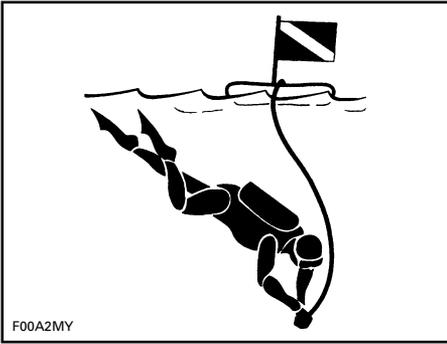
- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h à l'heure, une motomarine dépassera cette personne en 5 secondes si elle tombe à l'eau 60 m devant votre motomarine.
- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteindre le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Se tenir à au moins 45 m d'une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Avant de lever l'ancre

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours l'inspection avant utilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité sur la motomarine et les *FICHES TECHNIQUES* dans ce guide. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.

Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité, et de visionner attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ* avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache adéquatement lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que le conducteur et tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Exercez-vous dans un endroit où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on arrête le moteur ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou lesorteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur une

poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Par conséquent, le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les longs cheveux, vêtements amples ou sangles des VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de commande iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération

reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir le démarrage accidentel, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogue et alcool

N'utilisez jamais une embarcation sous l'effet de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture: il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Sports nautiques et remorquage

AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre motomarine n'est pas conçue pour tirer ou remorquer quoi que ce soit ni pour pratiquer tout autre sport nautique.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4°C), on devrait préférer les VFI qui recouvrent une plus grande partie du corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une motomarine à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

Introduction

REMARQUE: Certaines fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le guidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont:

- iTC^{MC} (commande d'accélérateur intelligente)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents)
- O.T.A.S.^{MC} (aide directionnelle par accélération d'appoint).

Ces systèmes fonctionnent ensemble afin de fournir une réaction améliorée de la motomarine aux commandes du conducteur, ainsi qu'une maniabilité et un contrôle accrus.

Il est extrêmement important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (commande d'accélérateur intelligente)

Le système est muni d'une commande d'accélérateur électronique (ETC) qui fournit des signaux à l'ECM

(module de commande du moteur). Grâce à ce système, un câble d'accélérateur conventionnel n'est pas nécessaire.

L'iTC permet les fonctions suivantes:

- Mode sport
- Mode ECO.

L'iTC commande également l'O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint).

Mode sport

En mode sport, le moteur développe sa puissance maximale à tous les régimes.

Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode ECO

En mode ECO (mode d'économie d'essence), la consommation d'essence est réduite à tous les régimes. Il s'agit du mode parfait pour circuler en vitesse de croisière et lorsque l'on recherche un rendement du carburant optimal.

Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint)

Le système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint) améliore la maniabilité après qu'on a coupé les gaz.

Il s'agit d'un système à commande électronique qui est activé au moment où le conducteur entreprend un virage complet et qu'il relâche l'accélérateur.

Limitations

Le système O.T.A.S. ne peut aider à garder la maîtrise ou à prévenir les collisions dans toutes les situations.

Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage Sea-Doo^{MC} limite la vitesse de la motomarine. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Limitations

Il est possible qu'un conducteur novice dépasse ses limites même avec la clé d'apprentissage.

Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir:

- La marche avant
- La marche arrière
- Le point mort
- La puissance de freinage.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la position de marche avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE: Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les virages, à hautes et basses vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Idéalement, grâce au système iBR, les conducteurs expérimentés pourront réduire d'environ 33% la distance d'arrêt de la motomarine depuis une vitesse de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditions de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

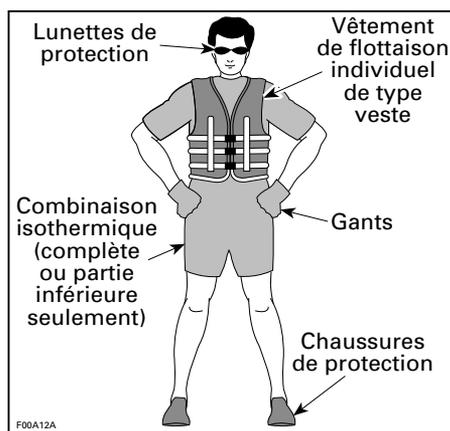
L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Halin flottant de 15 m au minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont:

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

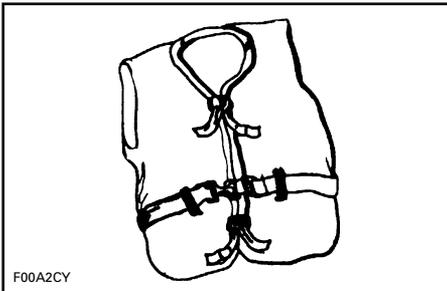
Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau, et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

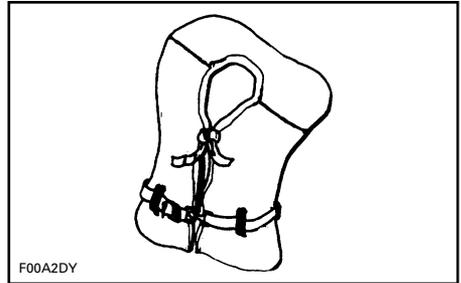
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



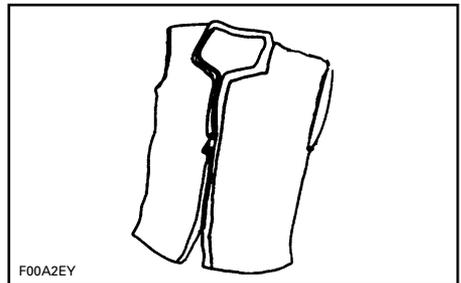
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **type II** retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

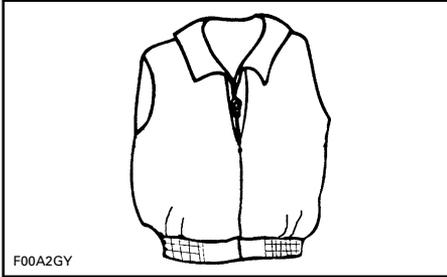
Le **type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale; cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les

types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casques

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, dans les cas où l'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau à la façon d'un seau, ce qui provoque une tension extrême au niveau du cou ou de la colonne vertébrale; cela pourrait entraîner un étouffement, des blessures graves ou permanentes au cou ou à la colonne vertébrale, ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte.

En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres. Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires dont voici une liste non exhaustive.

- Cartes
- Trousse de premiers soins
- Câble de remorque
- Fusées éclairantes
- Amarres.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices

S'exercer **seul** à effectuer les manœuvres suivantes.

Virage

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la vitesse de la motomarine, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent la distance d'arrêt.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment elle réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE: Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

REMARQUE: En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE: En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit:

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

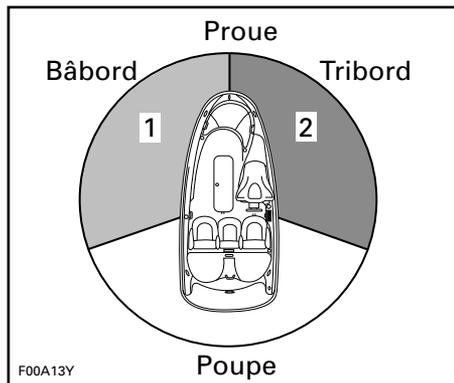
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens... c'est la loi!

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties d'une embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



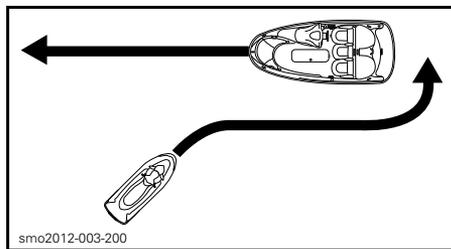
TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIONNELS

1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation devant vous et à votre droite. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous devriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.



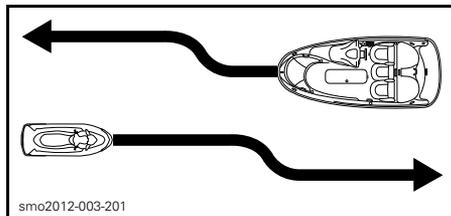
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite a la **priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la **priorité de passage**.

Face à face

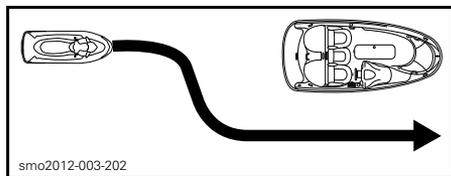
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arrosier les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités

de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage (iBR).

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, ce qui indique qu'une manœuvre de freinage est en cours.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Ravitaillement

⚠ AVERTISSEMENT

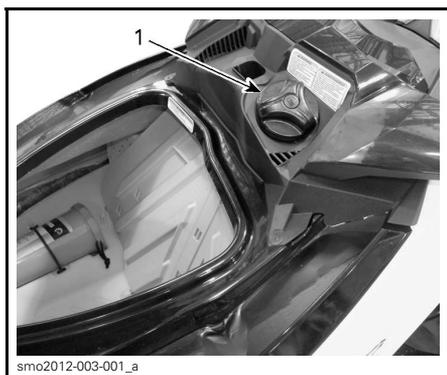
Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

1. Arrêter le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein.

2. Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.
3. Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.
4. S'assurer qu'on a un extincteur à portée de la main.
5. Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant.
6. Desserrer lentement le bouchon du réservoir d'essence dans le sens antihoraire.



TYPIQUE

1. Bouchon du réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression, des vapeurs d'essence peuvent être relâchées lorsqu'on retire le bouchon du réservoir d'essence.

7. Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

8. Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

9. Réinstaller le bouchon de réservoir d'essence et bien le serrer dans le sens horaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essayer tout carburant répandu sur l'embarcation.

10. Après avoir fait le plein, ouvrir le siège et s'assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

Exigences en matière de carburant

AVIS Toujours utiliser de l'essence neuve. L'essence va s'oxyder; il en résultera une perte d'octane, des composés volatils ainsi qu'une production de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Les proportions des mélanges alcool/carburant varient selon les pays et les régions. Votre véhicule a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés; cependant, tenez compte de ce qui suit:

- L'utilisation d'un carburant contenant un pourcentage d'alcool supérieur aux réglementations gouvernementales n'est pas recommandée, et il peut en résulter des problèmes au niveau des composants du système d'alimentation:
 - Difficultés au démarrage et problèmes de fonctionnement.
 - Détérioration des pièces en caoutchouc ou en plastique.
 - Corrosion des pièces métalliques.
 - Dommages aux pièces internes du moteur.
- Si on suspecte que la teneur en alcool de l'essence dépasse les réglementations gouvernementales actuelles, inspecter fréquemment le système d'alimentation pour détecter toute fuite de carburant ou autre anomalie.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui pourrait mener à une séparation de phases du carburant et se traduire par des problèmes de rendement ou des dommages au moteur.

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb présentant un indice d'octane AKI (RON+MON)/2 de 91, ou un indice d'octane RON de 95.

AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation d'un carburant inadéquat peut causer des dommages au moteur ou au système d'alimentation.

En Amérique du Nord

AVIS Ne PAS utiliser de carburant provenant d'une pompe étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite en vertu de la réglementation de l'EPA des États-Unis.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.

AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandé par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.
- S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquette mobile

Cette motomarine est munie d'une étiquette mobile et d'autres étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.



ÉTIQUETTE MOBILE - SUR LE GUIDON

Étiquettes de sécurité de la motomarine

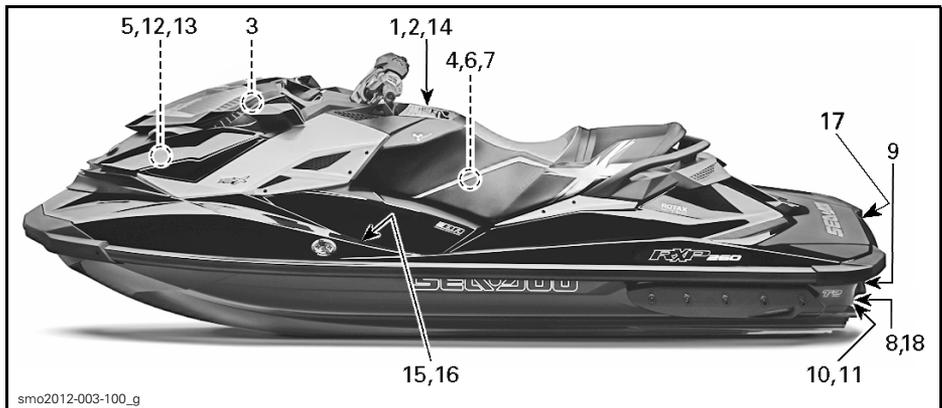
Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager (modèle 2 places) et des passants.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou s'endommagent, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

REMARQUE: La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

REMARQUE: En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Les collisions causent plus de **BLESSURES** et **DÉCÈS** que tout autre accident de motomarine.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS: SCRUTEZ TOUJOURS les environs (personnes, objets ou autres motomarines). Soyez aux aguets des conditions vous rendant moins visible ou vous bloquant la vue.

CONDUISEZ DÉFENSIVEMENT à une vitesse sécuritaire et gardez une distance sécuritaire des autres personnes, objets ou motomarines.



- Ne suivez pas les autres embarcations de trop près.
- Ne vous approchez pas des autres pour les arroser.

- Évitez les virages brusques ou les manœuvres, qui font que les autres puissent difficilement vous éviter ou savoir où vous allez.
- Évitez les zones avec des objets submergés ou d'eau peu profonde.

Conduisez de façon à **ÉVITER LES COLLISIONS** sans oublier que ni motomarines, ni bateaux n'ont de freins.

NE RELÂCHEZ PAS L'ACCÉLÉRATEUR SI VOUS VOULEZ CHANGER DE DIRECTION pour éviter un objet: vous avez besoin d'appuyer sur l'accélérateur pour manœuvrer. Vérifiez toujours le fonctionnement de la manette et de la direction avant de démarrer.

Observez les règles de navigation ainsi que les lois locales et provinciales visant les motomarines.

Lisez le Guide du conducteur pour plus de détails.

iBR INSTRUCTIONS

FONCTIONNEMENT DU FREIN INTELLIGENT ET DE LA MARCHÉ ARRIÈRE iBR:

Comment freiner

- Presser le levier de frein.

Comment reculer

- Maintenir le levier de frein engagé.

Comment avancer

- Presser le levier d'accélérateur pour engager le mouvement vers l'avant à partir de la position neutre. Presser le levier pour accélérer.

Comment aller au neutre

- Appuyer brièvement sur le levier de frein.

Référez-vous au guide du conducteur pour plus d'information.

219904441

219904441

ÉTIQUETTE 1

AVERTISSEMENT

Pour réduire les
risques de **BLESSURE**
GRAVES ou de **DÉCÈS: PORTEZ**

UN VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL (VFI). Tous les occupants doivent porter un VFI qui est adéquat pour la randonnée en motomarine et qui est approuvé par la garde côtière.

PORTEZ DES VÊTEMENTS PROTECTEURS. De graves blessures internes peuvent survenir si l'eau pénètre avec force dans les cavités du corps en tombant ou si on se trouve près de la tuyère de turbine. Un maillot de bain ne protège pas contre de telles infiltrations dans les orifices inférieurs du corps (hommes ou femmes). On doit porter le bas d'un vêtement isothermique ou un vêtement protecteur équivalent et, de préférence, des souliers, gants et verres protecteurs. Voir le Guide du conducteur.

CONNATISSEZ LES RÈGLES DE NAVIGATION. BRP recommande que le conducteur soit âgé d'au moins 16 ans. Connaissez l'âge minimal et les exigences de formation dans votre région. Un cours de sécurité nautique est conseillé et il peut être exigé dans votre région.

ATTACHEZ LE CORDON DE SÉCURITÉ au VFI et le tenir loin du guidon afin que le moteur s'arrête si le conducteur tombe à l'eau. Après la randonnée, retirez le cordon pour éviter que quiconque, n'utilise la motomarine sans autorisation.

RESPECTEZ VOS LIMITES ET ÉVITEZ LES MANŒUVRES AGRESSIVES pour éviter pertes de contrôle, chutes et collisions. Il s'agit d'une embarcation de haute performance, non d'un jouet. Un virage brusque ou le fait de sauter sillons et vagues peut accroître le risque de blessure au dos (paralysie), au visage et de fracture d'une jambe, d'une cheville ou d'autre os. Ne pas sauter sillons ni vagues.

N'APPUYEZ PAS SUR LE LEVIER D'ACCÉLÉRATEUR SI QUELQU'UN EST DERRIÈRE – arrêtez le moteur ou le laissez tourner au ralenti. L'eau ou tout débris éjecté par la tuyère peut causer de graves blessures.

ÉCARTEZ-VOUS DE LA GRILLE D'ADMISSION lorsque le moteur tourne. Cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles et causer de graves blessures ou la noyade.

NE CONDUISEZ JAMAIS APRÈS AVOIR CONSOMMÉ DROGUES OU ALCOOL.

LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR ET OBSERVEZ-EN LES CONSIGNES.




219903648

219903648A_fr

ÉTIQUETTE 2

⚠ WARNING

- After refueling, always open the seat to ensure there is no gasoline vapor odor inside the engine compartment.
- Gasoline vapor may cause fire or explosion.
- Do not overfill gas tank.
- Keep the craft away from open flames and sparks.
- Do not start watercraft if liquid gasoline or gasoline vapor odor is present.
- Always replace seat before starting.

⚠ AVERTISSEMENT

- Après avoir fait le plein, toujours ouvrir le siège afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'émanation d'essence dans le compartiment moteur.
- Les émanations d'essence peuvent provoquer des incendies ou des explosions.
- Éviter de trop remplir le réservoir d'essence.
- Garder la motomarine à l'écart des flammes et des étincelles.
- Ne pas démarrer la motomarine en présence d'essence liquide ou d'émanation d'essence.
- Toujours remettre le siège en place avant de démarrer la motomarine.

219903501

ÉTIQUETTE 3

⚠ ATTENTION

L'HUILE MOTEUR AINSI QUE CERTAINES COMPOSANTES DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR POURRAIENT ÊTRE CHAUDES. LE CONTACT DIRECT SUR LA PEAU PEUT CAUSER DES BRÛLURES.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

- S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération. (Ne jamais laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rinçage)
- Le véhicule doit être de niveau pour faire la vérification.
- Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum.
- Arrêter le moteur et attendre 30 secondes minimum.
- Vérifier le niveau d'huile avec la jauge.

219903185A

219903185

ÉTIQUETTE 4



F00A2TY

ÉTIQUETTE 7

⚠ AVERTISSEMENT

- Enlever la batterie du bateau avant de charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

smo2009-002-106_af

ÉTIQUETTE 5

⚠ ATTENTION

Certaines composantes dans l'habitacle du moteur peuvent être très chaudes. Le contact direct sur la peau peut causer des brûlures.

219903133A

219903133

LABEL 6

⚠ ATTENTION

Faire fonctionner le moteur quand le véhicule est hors de l'eau peut rendre le radiateur incorporé à la plaque promenade très chaud. Éviter tout contact avec la plaque de promenade, des brûlures peuvent survenir.

219903302

- S'assurer que le moteur est arrêté.
- Agripper la grille d'admission et monter sur le rebord du pare-chocs.
- Retourner la motomarine.

AVIS

219903302

ÉTIQUETTE 8



smo2009-002-109_a

ÉTIQUETTE 9



smo2009-002-110_afr

ÉTIQUETTE 10



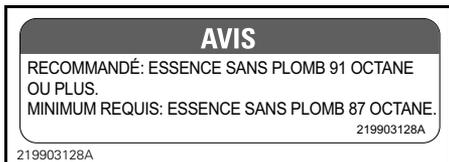
smo2009-002-111_a

ÉTIQUETTE 11



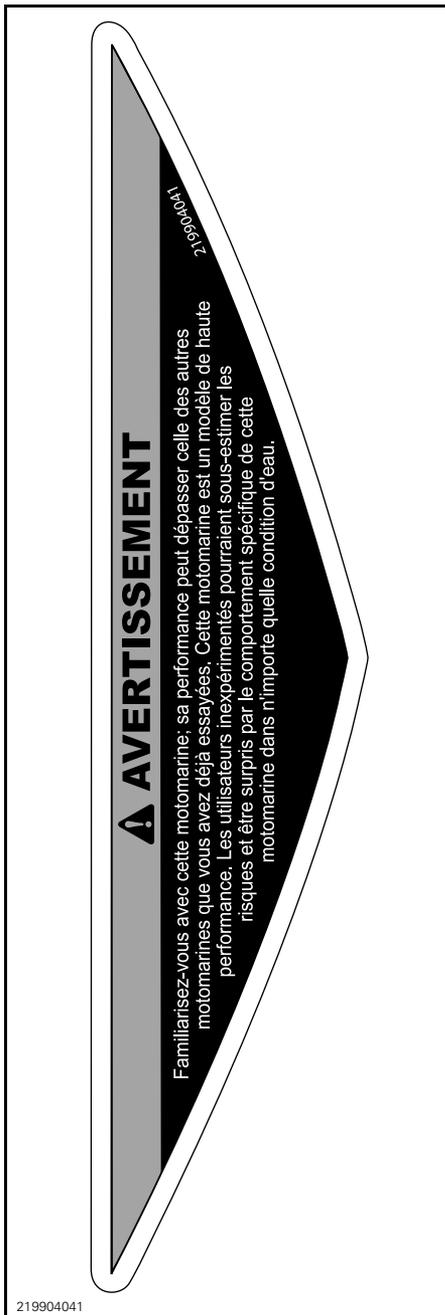
219903503

ÉTIQUETTE 12



219903128A

ÉTIQUETTE 13



219904041

ÉTIQUETTE 14

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
Max.  = 2	182 kg 400 lbs/lb
Max.  +  =	182 kg 400 lbs/lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C	
MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0 m	
MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE 33.0 knots/noeuds	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)	
MODEL / MODÈLE: XXXXXXXXX 	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
MAXIMUM CAPACITIES ABOVE INFORMATION ALSO APPLIES IN THE U.S.A.	CAN ICES-2 / NMB-2*

smo2015-003-002_a

ÉTIQUETTE 15 - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN (MODÈLES CANADIENS SEULEMENT)

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
Max.  = 2	182 kg 400 lbs/lb
Max.  +  =	182 kg 400 lbs/lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C	
MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0 m	
MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE 33.0 knots/noeuds	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)	
MODEL / MODÈLE: XXXXXXXXX 	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÈGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
MAXIMUM CAPACITIES ABOVE INFORMATION ALSO APPLIES IN THE U.S.A.	

smo2015-003-001_a

ÉTIQUETTE 16 - TYPIQUE (AILLEURS QU'EN AMÉRIQUE DU NORD)

AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT:

- Le moteur doit être arrêté avant d'embarqué.
- Se tenir à l'écart du système de propulsion et de la grille d'admission.

EMBARQUEMENT:

- Embarquer une personne à la fois.
- Rester centré pour garder l'équilibre.

Ne jamais utiliser la marche d'embarquement (si équipée) pour tirer, remorquer, plonger, sauter ou embarquer sur la motomarine si elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

219904253

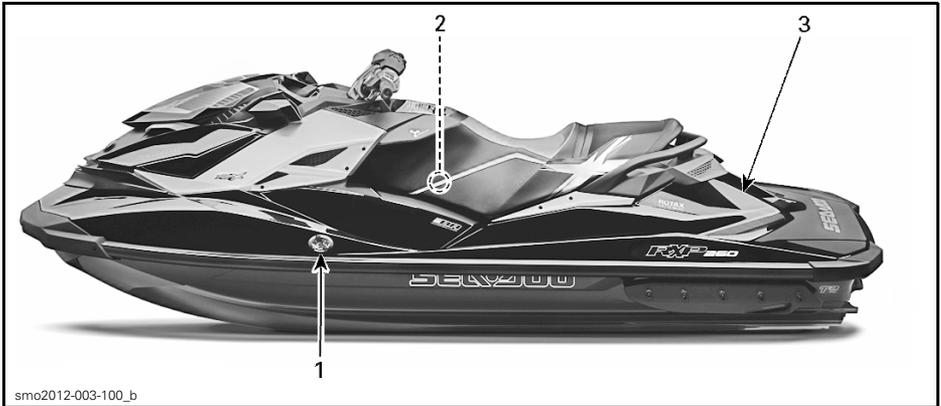
219904253

ÉTIQUETTE 17



ÉTIQUETTE 18

Étiquettes de conformité



EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ



ÉTIQUETTE 1 - CONTRÔLE D'ÉMISSION

EMISSION CONTROL INFORMATION		 EC 121
THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSION / EVAP REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.		
ENGINE FAMILY	<input type="text"/>	FAMILLE DE MOTEUR
FEL	<input type="text"/>	LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE
ENGINE DISPLACEMENT	<input type="text"/>	CYLINDRÉE
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM	<input type="text"/>	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
POWER	<input type="text"/>	PUISSANCE
RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES <input type="checkbox"/> DE L'EPA DES É.-U. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDE.		
SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.		
219904642		219904642

ÉTIQUETTE 2 - EN AMÉRIQUE DU NORD SEULEMENT

**CETTE EMBARCATION N'EST PAS ASSUJETTIE AUX
NORMES DE SÉCURITÉ DE LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE
EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA CERTIFICATION ET
RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS SUIVANTS:**

- SYSTÈME ESSENCE
- AFFICHAGE DE CHARGE
- FLOTTABILITÉ
- ADMISSIBLE
- CHARGE SÉCURITAIRE
- VENTILATION MÉCANIQUE

**EN VERTU DE L'EXEMPTION (CGB 88-001)
DE LA GARDE CÔTIÈRE AMÉRICAINE.**

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
565, RUE DE LA MONTAGNE VALCOURT, QUÉBEC CANADA J0E 2L0

ASSEMBLÉ AU CANADA

219903511

ÉTIQUETTE 3 - TYPIQUE

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Effectuer une inspection avant chaque utilisation du véhicule. L'inspection avant la conduite peut vous aider à déceler une défaillance ou un problème. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant de mettre la motomarine à l'eau

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, arrêter le moteur et enlever le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous.

REMARQUE: Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

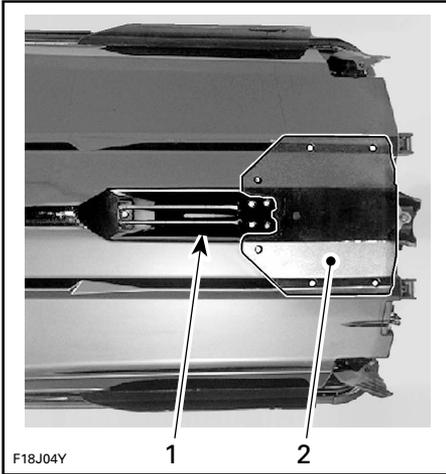
ARTICLE	UTILISATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Bouchons de vidange	Serrer.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites de liquide visibles ou une odeur d'essence.	
Niveau d'huile à moteur	Vérifier/remplir.	
Niveau de liquide de refroidissement	Vérifier/remplir.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Manette d'accélérateur	Vérifier le fonctionnement.	
Levier iBR	Vérifier le fonctionnement.	
Couvercle de compartiment de rangement avant, boîte à gants et siège	S'assurer que les couvercles sont fermés et enclenchés.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

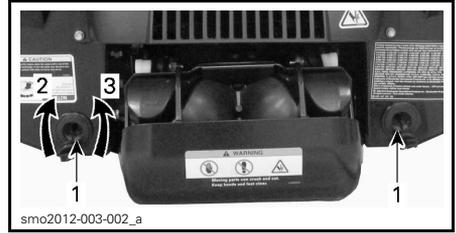


TYPIQUE — INSPECTER CES ENDROITS

1. Admission d'eau
2. Plaque de promenade

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.



TYPIQUE - EMPLACEMENTS DES BOUCHONS DE VIDANGE DE CALE

1. Bouchons de vidange de cale
2. Serrer
3. Desserrer

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir d'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions détaillées sous **RAVITAILLEMENT**.

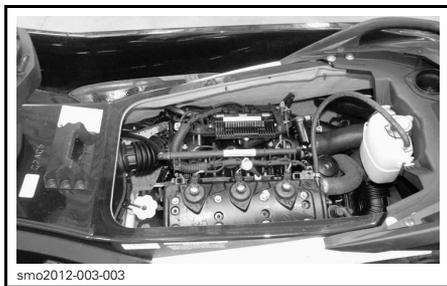
Compartment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section **GARANTIE DE L'ÉPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS** plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Pour accéder au compartiment moteur, soulever le siège.



COMPARTIMENT MOTEUR, SIÈGE ENLEVÉ

Huile à moteur

S'assurer que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement

S'assurer que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (lorsque le guidon

est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de la motomarine).

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiments de rangement, boîte à gants et siège

S'assurer que tout l'équipement de sécurité et de survie ainsi que toute cargaison supplémentaire sont bien rangés dans le compartiment de rangement.

S'assurer que le couvercle avant, la boîte à gants et le siège sont bien fermés et enclenchés.

AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, la boîte à gants et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Appuyer une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

REMARQUE: Pour que le moteur démarre, installer adéquatement le capuchon du cordon d'attache au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si retirer le capuchon du cordon d'attache ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt n'arrête pas le moteur, ne pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

ÉLÉMENT	UTILISATION	✓
Indicateur multifonctionnel	Vérifier le fonctionnement.	
Freinage et marche arrière intelligents (iBR)	Vérifier le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (VTS) (le cas échéant)	Vérifier le fonctionnement.	

Indicateur multifonctionnel

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et brancher le capuchon du cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait suffisamment d'espace devant et derrière la motomarine afin de procéder à la vérification du système iBR. La motomarine se déplacera durant la vérification.

1. Retirer les amarres qui retiennent la motomarine au quai.
2. Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
3. Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.
4. Relâcher le levier iBR lever, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

 **AVERTISSEMENT**

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Correcteur d'assiette (VTS)

Lorsque le moteur est en marche avant, utiliser le correcteur d'assiette pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas afin de vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

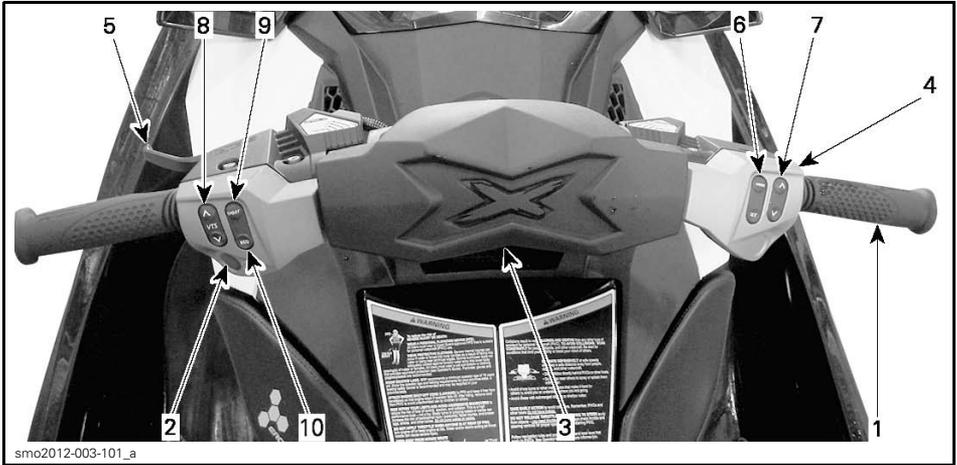
Vérifier également les pré réglages du correcteur d'assiette en double-cliquant sur le bouton VTS à flèches HAUT/BAS (s'il y a lieu).

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

***RENSEIGNEMENTS
SUR LA
MOTOMARINE***

COMMANDES

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



smo2012-003-101_a

RXP-X

REMARQUE: Certaines commandes, indications, fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.



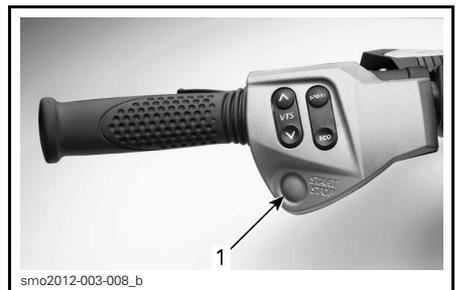
AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche.

2) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon. Il sert à mettre le système électrique sous tension ainsi qu'à démarrer et à arrêter le moteur.



smo2012-003-008_b

TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/d'arrêt

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest, puis son affichage s'éteindra après quelques secondes.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 3 minutes après qu'on a appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt et qu'on le maintient ainsi sans que le cordon d'attache soit branché, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel restera allumé tant que le bouton de démarrage/d'arrêt est enfoncé.

Démarrage et arrêt du moteur

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

3) Interrupteur coupe-circuit du moteur

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



smo2012-003-025_a

TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



smo2009-002-115_a

TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage et la manœuvrabilité de la motomarine sont perdues.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Système de sécurité à encodage numérique à radiofréquence (D.E.S.S. RF)

Le capuchon du cordon d'attache renferme une clé D.E.S.S. programmée pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit le numéro de série de la clé dans le capuchon du cordon d'attache installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé.

Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attaches supplémentaires et faire programmer les clés D.E.S.S. pour sa motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.E.S.S. pour une même motomarine.

Pour faire programmer une clé pour votre motomarine, consulter votre concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Reconnaissance de la clé D.E.S.S. RF

Deux courts bips indiquent que le système est prêt pour que le moteur démarre. Si les deux bips ne sont pas émis, consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

Types de clés D.E.S.S. RF

Deux types de clé peuvent être utilisés:

- Clé normale
- Clé d'apprentissage.

La couleur du flotteur du cordon d'attache varie pour qu'on puisse facilement reconnaître la clé.

TYPES DE CLÉS	COULEUR DU FLOTTEUR
Normal	Jaune ou noir
Apprentissage	Verte

L'indicateur multifonctionnel affiche le type de clé utilisé.



MESSAGE DE RECONNAISSANCE DE TYPE DE CLÉ

CLÉ NORMALE ou CLÉ D'APPRENTISSAGE

La clé d'apprentissage Sea-Doo limite la vitesse de la motomarine et le couple du moteur. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Le mode d'apprentissage offre également la possibilité de régler la vitesse maximale de la motomarine.

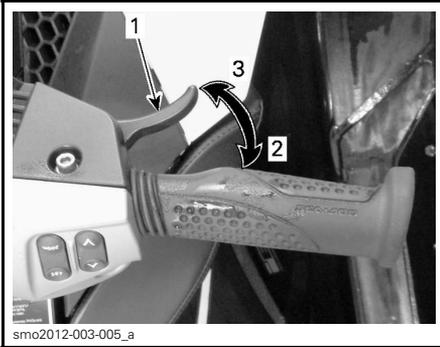
Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

4) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner la manette avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher la manette.



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

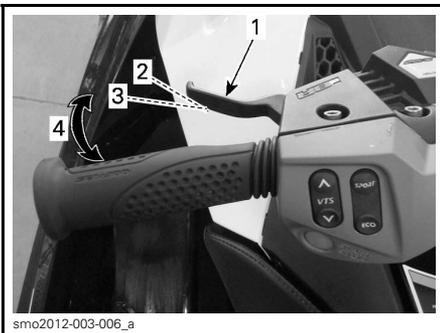
La manette d'accélérateur est à ressort et revient en position initiale lorsqu'on la relâche.

5) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- La marche arrière
- Le point mort
- Le freinage.

REMARQUE: Actionner le levier à au moins 25% de sa course pour activer les fonctions iBR.



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à environ 25% de sa course pour activer une fonction iBR
4. Niveau de fonctionnement

À une vitesse inférieure à 8 km/h, tirer le levier iBR activera la marche arrière.

REMARQUE: Si le courant de l'eau circule plus rapidement que 8 km/h, la marche arrière ne peut s'activer puisque le seuil de la vitesse de marche arrière est dépassé.

À une vitesse supérieure à 8 km/h, tirer le levier iBR activera le frein.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le point mort s'active.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE: On peut mettre au point la position de point mort en ajustant le système iBR.

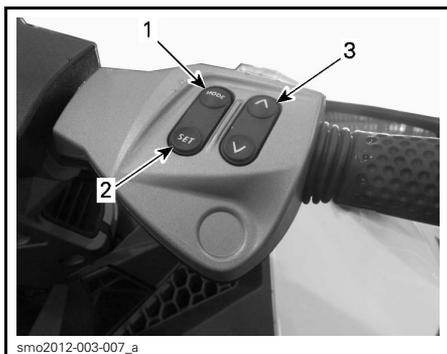
Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

6) Boutons MODE/SET

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.

Appuyer sur le bouton MODE pour faire défiler plusieurs fonctions disponibles sur l'indicateur multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner une fonction, pour naviguer dans un sous-menu ou pour sauvegarder la modification à un réglage.



smo2012-003-007_a

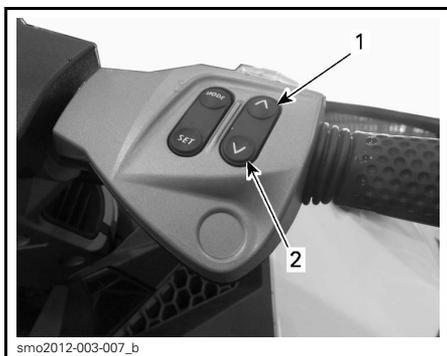
TYPIQUE

1. MODE
2. SET
3. Bouton à flèches haut/bas

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

7) Boutons à flèches HAUT/BAS

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.



smo2012-003-007_b

TYPIQUE

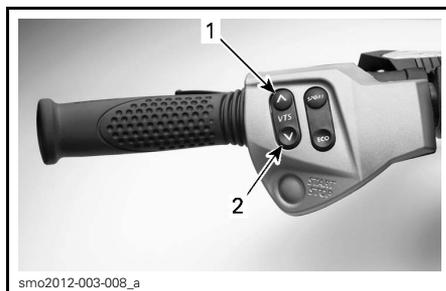
1. HAUT
2. BAS

Les boutons à flèches HAUT/BAS servent également à faire un choix ou à modifier un réglage de l'indicateur multifonctionnel comme:

- Fonctions de l'indicateur multifonctionnel
- Réglage du point mort iBR.

8) Bouton VTS (correcteur d'assiette)

Le bouton VTS se trouve sur la gauche du guidon.



smo2012-003-008_a

TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE VTS

1. Proue élevée
2. Proue abaissée

Cette motomarine est munie d'un correcteur d'assiette programmable haute performance.

Il permet de corriger l'assiette de la motomarine en modifiant la position verticale de la tuyère.

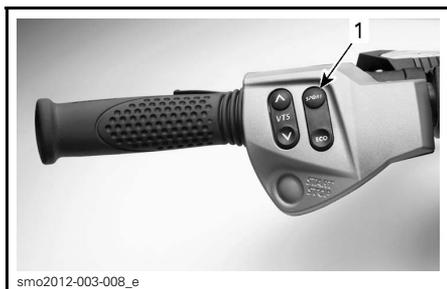
On peut corriger électriquement l'assiette ou la régler à un de deux pré-réglages.

Appuyer sur le bouton VTS (vers le haut ou le bas) pour corriger l'assiette de la motomarine.

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir de plus amples détails.

9) Bouton SPORT

Le bouton SPORT se trouve sur la gauche du guidon.



1. Bouton *SPORT*

Il sert à activer ou à désactiver le mode *SPORT*.

Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

10) Bouton *ECO*

Le bouton *ECO* se trouve sur la gauche du guidon.



1. Bouton *ECO*

Il sert à activer ou à désactiver le mode *ECO*.

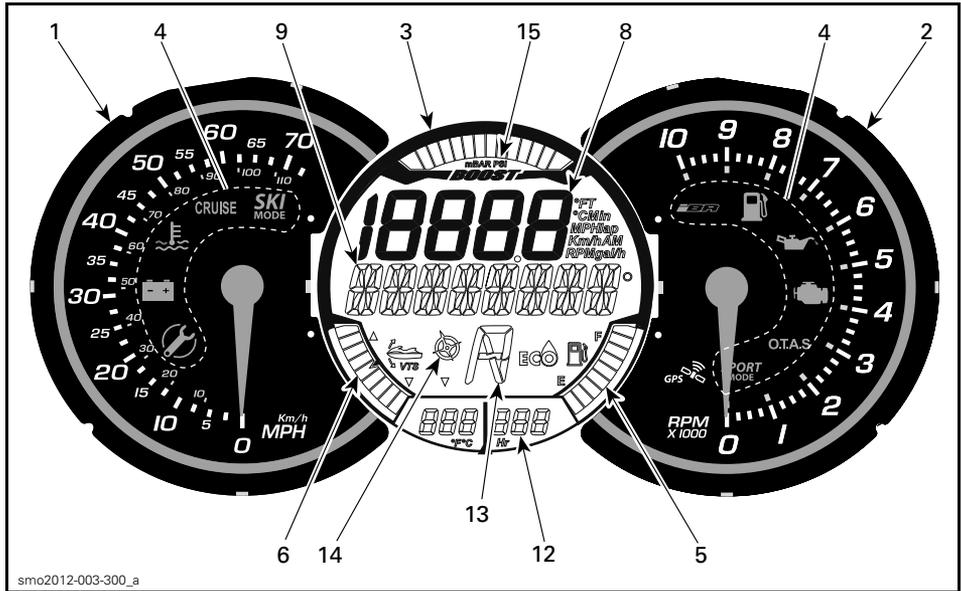
Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.

Description de l'indicateur multifonctionnel



1) Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse analogique, situé sur la gauche de l'indicateur multifonctionnel, indique la vitesse de la motomarine en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

La vitesse indiquée est établie grâce au GPS (système mondial de localisation) incorporé à l'indicateur multifonctionnel.

En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

2) Tachymètre

Le tachymètre analogique indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/mn). Multiplier ce nombre par 1000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

3) Indicateur multifonctionnel

L'affichage multifonctionnel, situé au centre de l'indicateur multifonctionnel, permet d'afficher plusieurs indications en même temps.

Les affichages numérique et multifonctionnel sur l'écran numérique de l'affichage peut servir à donner divers indications ou à sélectionner les modes de fonctionnement ou encore à changer les réglages comme on l'explique dans les sections correspondantes.

Caractéristiques de l'indicateur multifonctionnel

	RXP-X
Niveau d'essence	X
Affichage du totalisateur d'heures	X
Affichage de la profondeur de l'eau	-
Affichage du mode ECO	X
Affichage de la position du correcteur d'assiette (VTS)	X
Boussole	X
Indicateur de suralimentation	X
X = Caractéristique de série - = Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité S.O. = Sans objet	

4) Voyants

Les voyants fournissent de l'information par rapport à une fonction sélectionnée ou indiquent une anomalie du système.

En plus du voyant allumé, il peut y avoir un message défilant sur l'affichage multifonctionnel.

Consulter le tableau qui suit pour obtenir de l'information sur les voyants les plus fréquents. Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour des détails sur les voyants indiquant une défectuosité.

VOYANTS (ALLUMÉS)	MESSAGES	DESCRIPTION
	RAPPEL D'ENTRETIEN	Entretien requis. Lorsque le voyant d'anomalie moteur s'allume, on peut s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
	BAS NIVEAU D'ESSENCE	Bas niveau d'essence, environ 25% de la contenance du réservoir, soit 14 L ou sonde de niveau d'essence débranchée.

VOYANTS (ALLUMÉS)	MESSAGES	DESCRIPTION
	Aucun message	Caractéristique inactive sur ce modèle.
	Aucun message	Caractéristique inactive sur ce modèle.
	Messages défilant MODE SPORT	Mode sport activé. Voir les <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .

5) Indication du niveau d'essence

Un indicateur à barres, situé sur la partie inférieure droite de l'écran numérique, affiche en permanence la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation de la motomarine.



Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés. Le segment supérieur n'est pas utilisé.

Avertissement de bas niveau d'essence

Il s'active lorsqu'il ne reste plus que 2 segments (il y a environ 25% de la contenance du réservoir d'essence ou 14 L).

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE	
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	Clignote
Symbole du réservoir d'essence (LCD)	
Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement
Défilement du message de bas niveau d'essence	

6) Position du correcteur d'assiette

L'affichage de la position du correcteur d'assiette, situé sur la partie inférieure gauche de l'écran numérique, indique l'angle de la coque de la motomarine par rapport à la surface de l'eau.

Un seul segment d'un indicateur à barres s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.

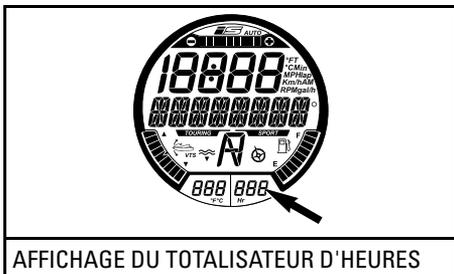


11) Affichage de la température de l'eau

Cette caractéristique n'est pas offerte sur ce modèle.

12) Totalisateur d'heures (HR)

La durée d'utilisation de la motomarine en heures s'affiche continuellement.



AFFICHAGE DU TOTALISATEUR D'HEURES

13) Position de l'iBR

Indique la position du déflecteur iBR.

- N (point mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière).



INDICATEUR DE POSITION iBR

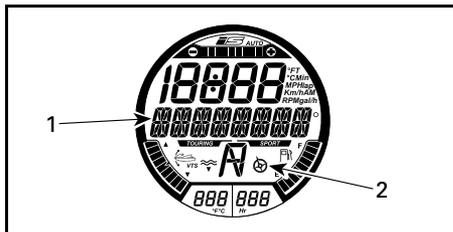
14) Boussole

Un GPS incorporé à l'indicateur multifonctionnel fournit de l'information sur l'affichage multifonctionnel.

Les points cardinaux, les points intermédiaires et l'azimut s'affichent par défaut sur l'indicateur multifonctionnel lorsque la motomarine est en mouvement.

Pour que l'affichage de la boussole apparaisse, le GPS doit recevoir un bon signal des satellites de navigation.

Cela est confirmé lorsque l'affichage de la boussole apparaît à l'écran numérique.



BOUSSOLE

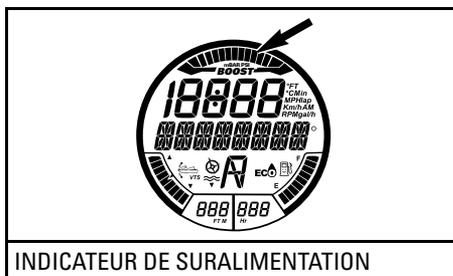
1. Indication de la boussole
2. Indicateur actif de la boussole

REMARQUE: L'affichage de la boussole n'est disponible qu'à une vitesse supérieure à 5 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne constitue pas un instrument précis de navigation.

15) Indicateur de suralimentation



INDICATEUR DE SURALIMENTATION

L'indicateur de suralimentation indique la pression d'admission du moteur fournie par le compresseur volumétrique.

Navigation sur l'affichage multifonctionnel

Lorsque le système électrique est mis sous tension et que l'indicateur a terminé l'autovérification, un message vous souhaitant la bienvenue à bord défilera pendant quelques secondes. Par la suite, l'affichage demeurera vide jusqu'à ce que la navigation débute.

Lorsque la motomarine est utilisée, l'affichage multifonctionnel fournit de l'information provenant de la boussole ou des messages défilant du système de commande.

Il affiche aussi un menu des différentes fonctions, ce qui permet de changer l'affichage numérique, les modes de fonctionnement, les réglages, les codes de panne actifs et le chronométrage du temps de passage.

⚠ AVERTISSEMENT

Procéder au choix des affichages numériques, des modes de fonctionnement du système ou à la modification de réglages ne devrait se faire que la motomarine étant arrêtée. Modifier diverses fonctions en naviguant n'est pas recommandé puisque cela détourne votre attention de ce qui se passe autour.



AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

REMARQUE: Pour changer l'unité de mesure ou la langue d'affichage, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Sélection des fonctions

Lorsqu'en randonnée, l'affichage multifonctionnel affiche de l'information provenant de la boussole, soit la direction et l'azimut.

Pour sélectionner les différentes fonctions offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction voulue soit visible:

- TEMPS DE PASSAGE
- CONSOMMATION D'ESSENCE
- MODE VTS
- AFFICHAGE
- CODE PANNE
- MODE CLEF
- RÉGLAGES.

Appuyer ensuite sur le bouton SET pour choisir une fonction.

REMARQUE: La fonction CODE PANNE est disponible seulement s'il y a une panne active. Les fonctions RÉGLAGES et CLÉ sont disponibles seulement lorsque le moteur est éteint. Le mode CLÉ n'est disponible qu'avec une clé normale.

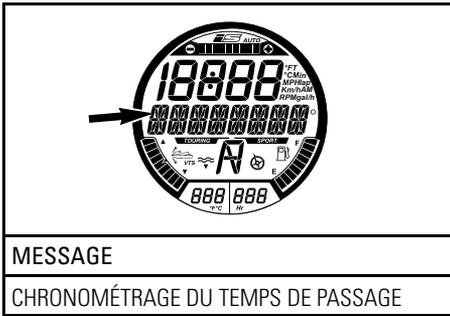
Description de fonction

Chronométrage du temps de passage

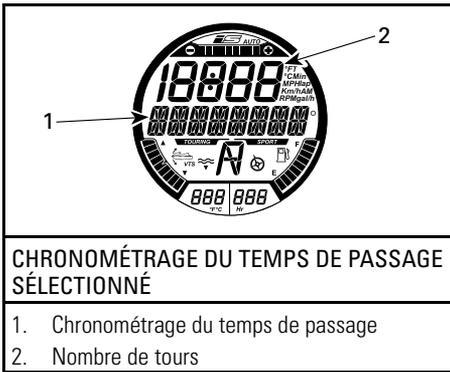
Le chronométrage du temps de passage peut être utilisé pour enregistrer jusqu'à 50 temps de passage distincts.

Pour activer et utiliser le chronométrage du temps de passage, suivre les instructions ci-dessous:

1. Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction. Le chronométrage s'affichera à l'écran.



3. Pour démarrer le chronométrage, appuyer sur le bouton SET.

REMARQUE: Il s'activera immédiatement.

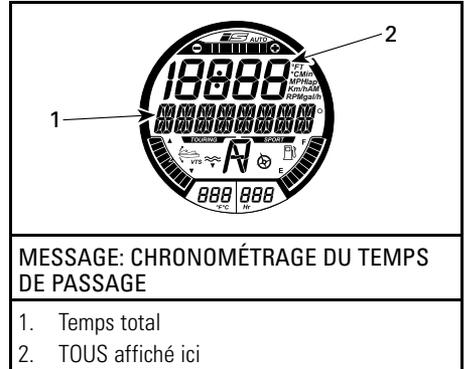
4. Pour enregistrer chaque temps de passage, appuyer sur le bouton SET au début de chaque tour.

REMARQUE: Le temps de passage sera enregistré, le compteur calculera le nombre de tours enregistrés et le chronométrage se poursuivra sans interruption.

5. Pour enregistrer le dernier tour et arrêter le chronométrage, appuyer sur le bouton MODE.

Pour afficher chaque temps de passage, appuyer sur la flèche haut ou bas. Le compteur indiquera le tour affiché.

Pour afficher la durée totale de tous les tours enregistrés, appuyer sur la flèche haut ou bas jusqu'à ce que TOUS s'affiche sur le compteur.



Pour réinitialiser le chronométrage et le compteur, maintenir le bouton SET enfoncé jusqu'à ce qu'ils se remettent à zéro (0).

Consommation d'essence

La fonction CONSOMMATION D'ESSENCE permet d'afficher la consommation d'essence de la motomarine de quatre façons différentes.

- Débit d'essence instantané par heure (gal/h ou l/h)
- Débit d'essence moyen par heure (gal/h ou l/h)
- Autonomie de carburant en distance (mi ou km)
- Autonomie de carburant en temps (h ou min).

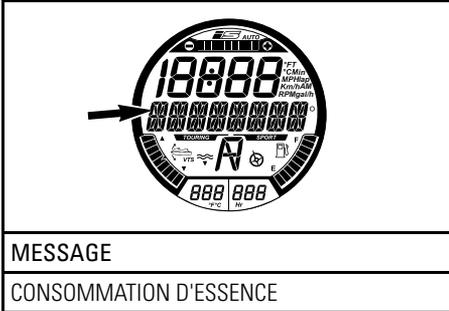
Les fonctions de consommation d'essence ne sont pas actives en permanence.

Une fonction de consommation d'essence n'est active que lorsqu'elle est sélectionnée sur l'affichage numérique.

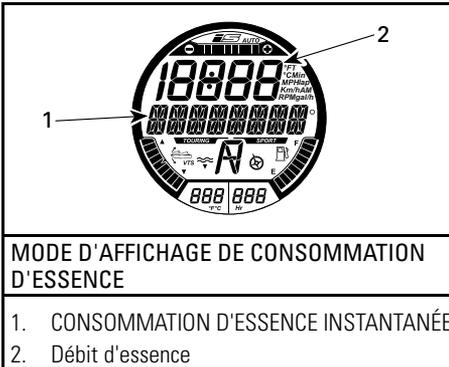
Lorsque le message NIVEAU ESSENCE BAS s'allume sur l'indicateur multifonctionnel, les fonctions AUTONOMIE EN TEMPS et AUTONOMIE EN DISTANCE seront à zéro si ce sont les affichages sélectionnés.

Pour afficher la consommation d'essence de la motomarine, suivre les instructions ci-dessous :

1. Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CONSOMMATION D'ESSENCE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur la flèche haut ou bas pour sélectionner le mode d'affichage désiré.



3. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: La consommation d'essence de la motomarine sera affichée sur l'affichage numérique. Double-cliquer sur le bouton SET pour réinitialiser l'indication de consommation moyenne d'essence. L'affichage indiquera momentanément zéro (0).

Mode VTS

La fonction MODE VTS permet de régler manuellement le correcteur d'assiette ou de modifier son préréglage. Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Affichage

La fonction AFFICHAGE permet de modifier les informations indiquées sur l'affichage numérique. Voir la section *MODIFICATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE*.

Codes de panne

La fonction CODE PANNE permet d'afficher les codes de panne actifs. Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE*.

Mode clé

La fonction MODE CLÉ permet de modifier les réglages de la clé d'apprentissage. Voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Réglages

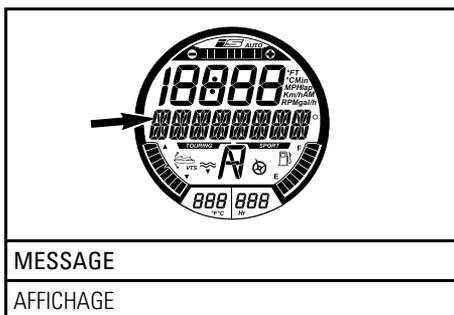
La fonction RÉGLAGES permet de :

- Modifier le réglage de l'horloge. Se référer à *RÉGLAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION*
- Activer le mode de contournement de l'iBR pour l'entretien.

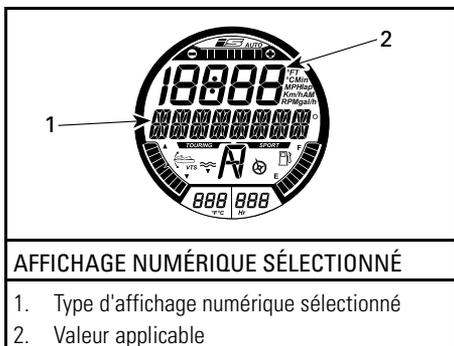
Modification de l'affichage numérique

Pour modifier l'affichage numérique, procéder comme suit :

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE à la droite du guidon jusqu'à ce que le message AFFICHAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur le bouton SET pour entrer dans la fonction d'affichage.
3. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas jusqu'à ce que l'affichage voulu disponible apparaisse.
 - RPM (tr/mn)
 - VITESSE
 - TEMPÉRATURE DU MOTEUR
 - VITESSE MAXIMALE
 - VITESSE MOY.
 - RÉGIME MAXIMAL
 - RÉGIME MOY.
 - HORLOGE.



4. Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner et sauvegarder un affichage ou attendre que la fonction d'affichage disparaisse d'elle-même. Le dernier affichage visible sera automatiquement sauvegardé.

Les abréviations suivantes sont utilisées pour l'affichage numérique:

- FT ou M (pi ou m)

- RPM (tr/mn)
- MPH ou Km/h
- °F ou °C
- AM ou PM
- Gal/h ou l/h.

Réinitialisation de l'affichage numérique

Les indications suivantes de l'affiche numérique peuvent être réinitialisées:

- Consommation d'essence moyenne
- Vitesse maximale
- Vitesse moyenne
- Régime maximal
- Régime moyen.

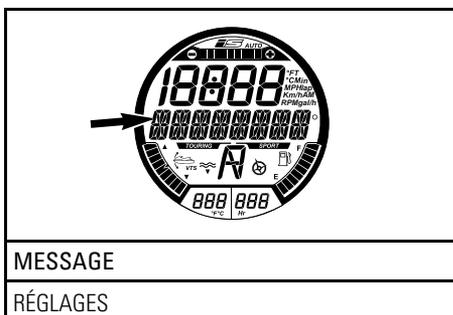
Pour réinitialiser l'indicateur, double-cliquer sur le bouton SET. L'affichage numérique indiquera momentanément zéro (0).

REMARQUE: Ces fonctions ne sont actives que lorsqu'elles sont sélectionnées sur l'affichage numérique.

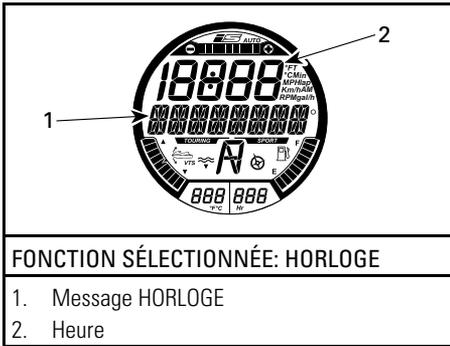
Réglage de l'indicateur multifonction

Modification du réglage de l'horloge

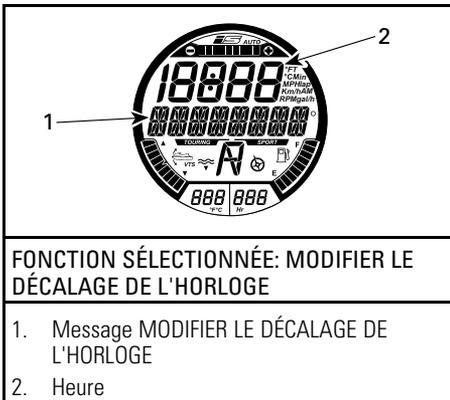
1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour afficher RÉGLAGES sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer plusieurs fois sur la flèche haut ou bas pour afficher HORLOGE.



- Appuyer sur le bouton SET pour choisir une fonction. Le message MODIFIER LE DÉCALAGE DE L'HORLOGE s'affichera.



- Appuyer sur la flèche haut ou bas pour ajuster l'horloge en fonction de l'heure locale.
- Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: L'horloge utilise le signal GPS pour maintenir l'heure adéquate en fonction du temps moyen de Greenwich (TMG). Lors du réglage de l'horloge, seule l'heure peut être modifiée.

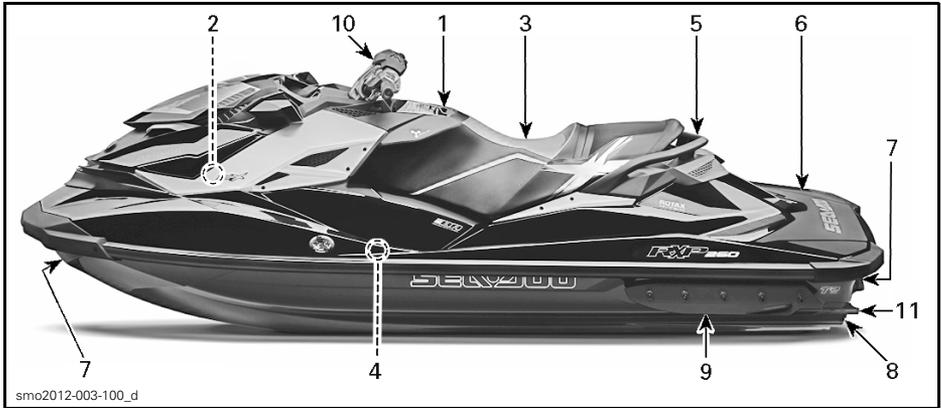
Réglage des unités de mesure et de la langue

Les renseignements fournis par l'indicateur multifonctionnel s'affichent en plusieurs langues. Les unités de mesure métriques ou impériales sont offertes.

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour faire régler la langue et les unités de mesure.

ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE - RXP-X

1) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels.

Tirer le verrou pour ouvrir la boîte à gants.



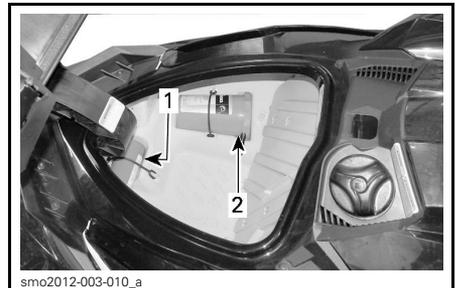
TYPIQUE — BOÎTE À GANTS

1. Verrou de couvercle

2) Compartiment de rangement avant

Il s'agit d'un compartiment de rangement commode pour transporter des objets personnels.

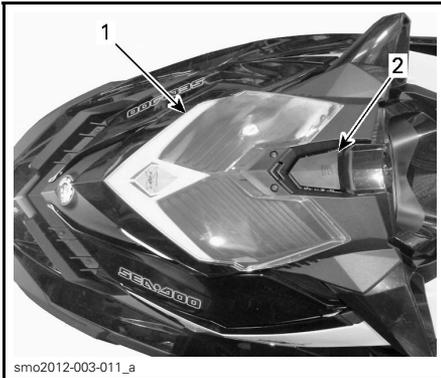
Le compartiment de rangement avant contient également des supports pour l'équipement de sécurité, soit un pour l'extincteur et l'autre pour la trousse de premiers soins (vendus séparément).



COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT

1. Extincteur maintenu dans le support
2. Trousse de premiers soins

Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant, soulever le levier de loquet. Toujours fermer et enclencher le couvercle avant de circuler avec le véhicule.

**TYPIQUE**

1. Couvercle de compartiment de rangement avant
2. Levier de loquet

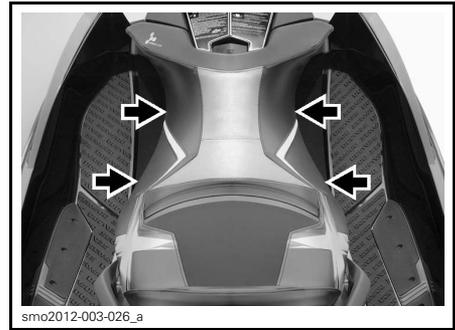
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds, tranchants ou fragiles dans ce compartiment de rangement sans les assujettir. Ne pas excéder la charge maximale de 9 kg. Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le couvercle du compartiment de rangement avant est ouvert.

3) Siège

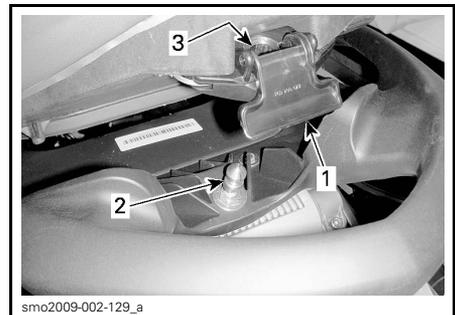
Ce modèle est muni d'un siège ergonomique étroit à l'avant comportant des appuie-genoux qui permettent de placer les genoux vers l'intérieur des marchepieds afin de réduire la fatigue au haut du corps et de fournir un meilleur contrôle dans les virages.

Ce siège est conçu pour qu'un passager puisse y prendre place en plus du conducteur.

**SIÈGE ERGONOMIQUE**

Dépose du siège

Pour retirer le siège, tirer la poignée du loquet et soulever l'arrière du siège.

**TYPIQUE – LOQUET DE SIÈGE**

1. Poignée de loquet de siège
2. Goupille de loquet
3. Orifice d'insertion de la goupille

Tirer ensuite le siège vers le haut et l'arrière pour retirer le siège de la motomarine.

Installation du siège

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



1. Dispositif de retenue avant du siège

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.

Soulever la partie arrière du siège pour s'assurer qu'il est bien enclenché.

⚠ ATTENTION S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

4) Marchepieds

Le conducteur et le passager doivent garder les pieds sur les marchepieds en tout temps.



1. Marchepieds

Les marchepieds en angle, particuliers à ce modèle, permettent au conducteur de demeurer immobile dans les virages.



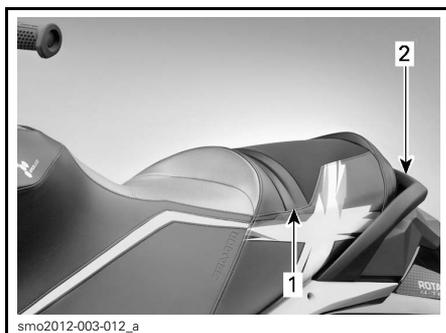
1. Marchepieds en angle

5) Poignée de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motomarine.

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.



TYPIQUE - POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Courroie du siège
2. Poignée de maintien moulée

6) Plate-forme d'embarquement

L'arrière du pont sert de plate-forme d'embarquement.

La partie arrière des marchepieds près de la plate-forme d'embarquement sert de repose-pieds à l'observateur assis vers l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.



smo2012-003-014_a

1. Plate-forme d'embarquement

7) Œillets avant et arrière

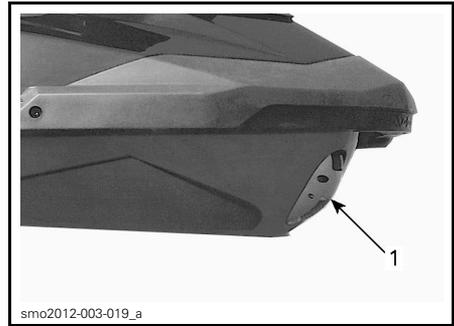
Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque.

Œillet avant

Amérique du Nord

L'œillet avant est du type à crochet iCatch. Il s'utilise avec la remorque Sea-Doo Move à système iCatch.

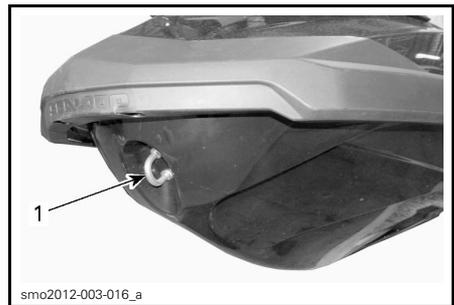
REMARQUE: Le crochet iCatch ne requiert aucune manipulation spéciale lorsqu'on utilise une remorque ordinaire.



smo2012-003-019_a

1. Crochet iCatch

Ailleurs qu'en Amérique du Nord



smo2012-003-016_a

TYPIQUE - MODÈLE CE

1. Œillet avant

Œillets arrière



smo2012-003-015_a

TYPIQUE

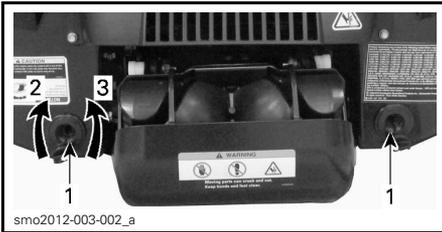
1. Œillets arrière



1. Cœillet arrière

8) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et aide à réduire la condensation.



TYPIQUE - POSITION DES BOUCHONS DE VIDANGE

1. Bouchons de vidange
2. Serrer
3. Desserrer

AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

9) Stabilisateurs réglables

Les stabilisateurs réglables modifient la stabilité latérale de la motomarine.



TYPIQUE - VUE DE LA GAUCHE
1. Stabilisateur réglable

Directives de réglage des stabilisateurs

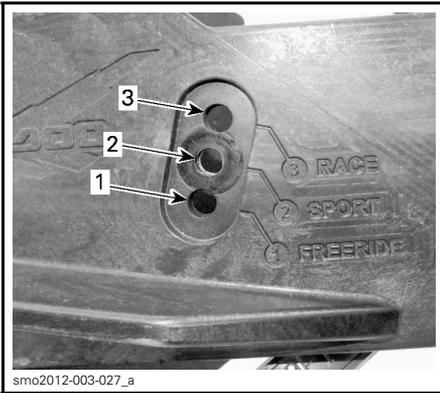
Les stabilisateurs comportent 3 réglages possibles de la hauteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Après avoir réglé les stabilisateurs, toujours se familiariser avec les nouvelles caractéristiques de manœuvrabilité de la motomarine.

DIRECTIVES DE RÉGLAGE DE STABILISATEURS

Race	Accroît la stabilité latérale pour une réactivité accrue dans les virages. La position Race n'est PAS recommandée lorsqu'on circule avec un passager.
Sport (réglage d'origine)	Fournit un bon équilibre entre les positions Race et Freeride. Position préférée dans la plupart des conditions de conduite (particulièrement en eau agitée) ou lorsqu'on circule avec un passager.
Freeride	Réduit la stabilité latérale pour un comportement axé sur le plaisir.

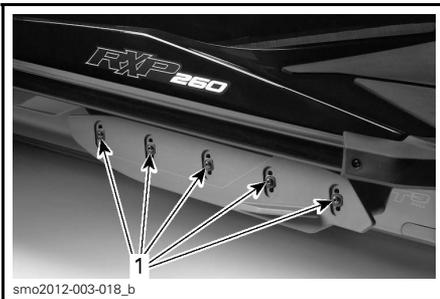


1. Freeride
2. Sport (réglage d'origine)
3. Race

Réglage des stabilisateurs

REMARQUE: On recommande fortement de faire faire ce réglage par un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

Enlever et JETER les 5 vis à enduit.



1. Vis à enduit

Positionner le stabilisateur à la position voulue.

Installer les vis à enduit **NEUVES** et les serrer au couple recommandé.

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque fois que les stabilisateurs sont réglés, remplacer les vis à enduit et les serrer au couple recommandé. Sinon, on pourrait perdre un stabilisateur, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle de la motomarine.

COUPLE DE SERRAGE

Vis de stabilisateur

$18 \text{ N}\cdot\text{m} \pm 2 \text{ N}\cdot\text{m}$

(N/P 250 000 572) (VIS NEUVES REQUISES)

Procéder de la même manière de l'autre côté.

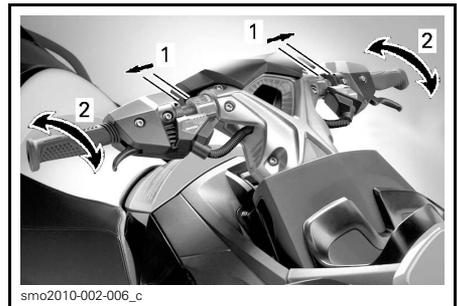
⚠ AVERTISSEMENT

Voir à installer et à régler les deux stabilisateurs à la même hauteur. Un stabilisateur manquant ou mal réglé affectera la manœuvrabilité et la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la motomarine.

10) Guidon ergonomique réglable (AES)

Le conducteur peut régler selon ses préférences la largeur du guidon et l'angle des commandes en allongeant et en tournant les tuyaux de rallonge.

REMARQUE: Pour effectuer les réglages ergonomiques, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

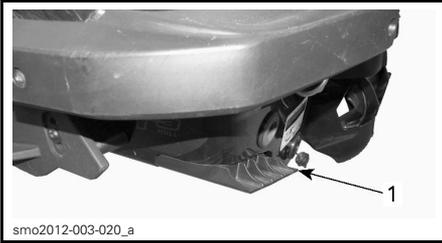


RÉGLAGES ERGONOMIQUES

1. Réglage de la largeur du guidon
2. Réglage de l'angle des commandes

11) Volets de correcteur d'assiette

Les volets de correcteur d'assiette sur la coque servent à fournir une attitude adéquate de la proue dans toutes les conditions.



1. Côté gauche - volet de correcteur d'assiette

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations intenses ou l'utilisation à pleins gaz et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes sont néfastes.

Mode rodage

Ce modèle comporte un mode rodage afin de protéger le moteur.

Au cours des 5 premières heures de fonctionnement, le système de gestion du moteur restreint le régime maximal afin de protéger le moteur. La performance du moteur s'améliore graduellement au cours de cette période.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours faire l'*INSPECTION DE PRÉUTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE* et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement à partir de l'eau

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par le système de propulsion.



A. Se tenir à au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque une fois que les passagers ont pris place sur la motomarine

AVIS Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager les composants du système de propulsion.

Conducteur seul

Agripper la poignée de maintien mouillée derrière le siège d'une main.

Avec l'autre main, saisir le rebord de la plate-forme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la plate-forme d'embarquement.

AVIS Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

Agripper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plate-forme d'embarquement.



smo2009-002-143



smo2009-002-144

Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



smo2009-002-145

Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



smo2009-002-146

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



smo2009-002-149



smo2009-002-150

Comment démarrer le moteur

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers devraient toujours:

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir par la taille la personne assise devant.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

AVIS S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière de la coque, une fois que tous les passagers ont pris place sur la motomarine. Sinon, les composants du système de propulsion pourraient subir des dommages.

1. Fixer le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur les marchepieds.
3. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur une fois pour mettre le système électrique sous tension.
4. Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
5. Après que les deux bips ont retenti, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.

6. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur immédiatement après le démarrage.

AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

AVIS Pour empêcher la surchauffe du démarreur, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur plus de 10 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage.

REMARQUE: Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que le cordon d'attache demeure branché, on peut redémarrer le moteur dans les 3 minutes suivantes. Après ce délai, retirer le cordon d'attache et recommencer la procédure de démarrage.

Comment arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Il y a deux méthodes pour arrêter le moteur:

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Comment passer au point mort**⚠ AVERTISSEMENT**

L'arbre de transmission et la turbine tournent constamment lorsque le moteur est en marche, même au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Pour revenir au point mort depuis la position de marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR.

Pour revenir au point mort depuis la marche arrière, relâcher le levier iBR et le levier d'accélérateur.

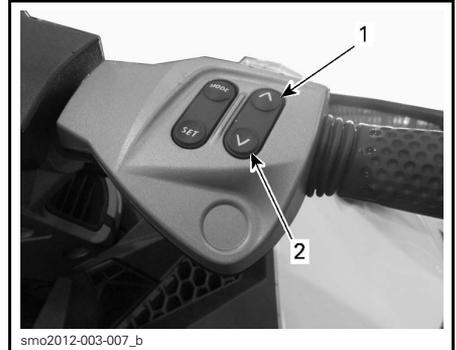
Comment corriger le point mort de l'iBR

Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE: Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'au point mort.

Si la motomarine avance, appuyer momentanément sur la flèche vers le bas.

Si la motomarine recule, appuyer momentanément sur la flèche vers le haut.

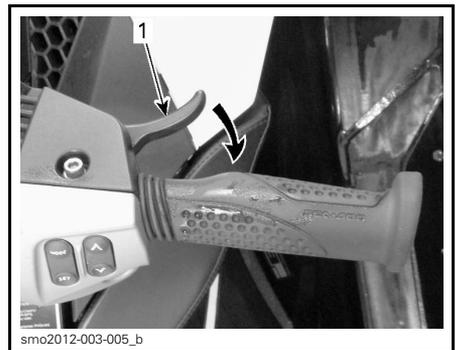
**CORRECTION DE LA POSITION DU POINT MORT DE L'I'BR**

1. Flèche vers le haut (pour arrêter le mouvement vers l'arrière)
2. Flèche vers le bas (pour arrêter le mouvement vers l'avant)

REMARQUE: Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS plusieurs fois jusqu'à ce que le réglage soit approprié au point mort et que la motomarine cesse de bouger.

Comment passer en marche avant

Pour passer en marche avant, appuyer simplement sur la manette d'accélérateur.

**PASSAGE AU POINT MORT**

1. Levier d'accélérateur

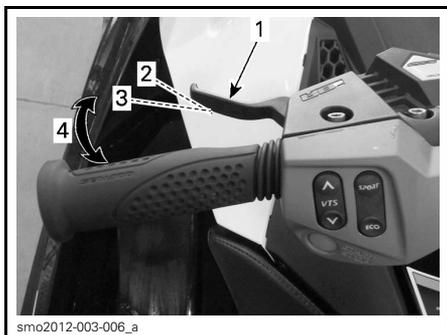
Comment passer en marche arrière

La marche arrière ne peut s'engager qu'entre le régime de ralenti et la vitesse au seuil de 8 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le courant de l'eau circule plus rapidement que 8 km/h, la marche arrière ne peut s'activer puisque le seuil de la vitesse de marche arrière est dépassé.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25%
4. Plage de fonctionnement

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE: La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculs.

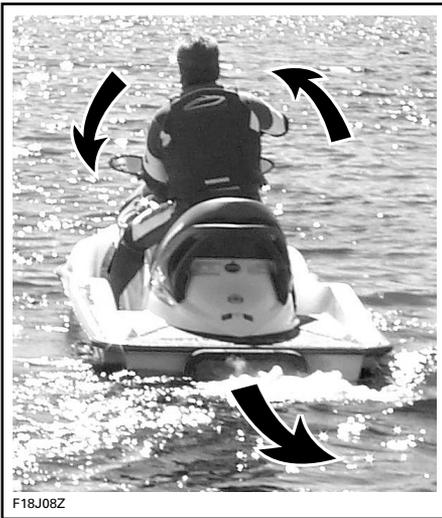
La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



F18J08Z

TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

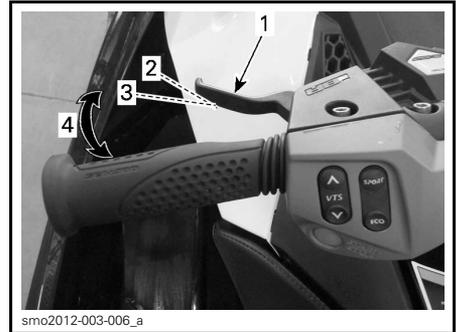
Activation et utilisation du frein

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

Le freinage ne peut s'engager qu'en marche avant, à une vitesse égale ou supérieure à 8 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.



smo2012-003-006_a

TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25%
4. Plage de fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE: Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque la motomarine ralentit à moins de 8 km/h, le mode de freinage cesse de fonctionner et le mode marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR lorsque la motomarine est immobile. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

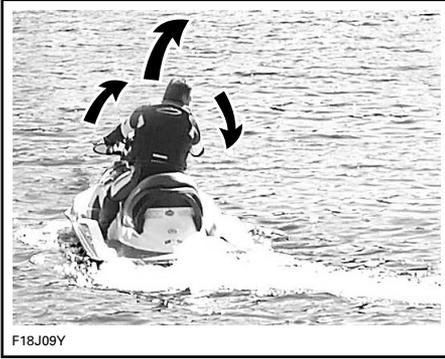
- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment tourner avec la motomarine



Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et elle tourne à gauche lorsqu'on tourne le guidon à gauche. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

On recommande d'appuyer sur l'accélérateur et de tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur la manette d'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

Système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint)

Le système O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint) améliore la maniabilité après qu'on a coupé les gaz.

Si le conducteur relâche l'accélérateur en amorçant un virage complet, le système O.T.A.S. est activé électroniquement et il augmente légèrement la vitesse du moteur à un régime préprogrammé pour faciliter le virage.

Lorsqu'on ramène le guidon au centre, l'accélérateur revient au ralenti.

Se familiariser avec cette caractéristique avant de partir en randonnée pour la première fois.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du

conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE: La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



Le correcteur d'assiette permet d'ajuster manuellement la position de la tuyère, de présélectionner deux positions et d'enregistrer ou de modifier des positions du correcteur d'assiette pour certains modèles.

Méthodes de réglage du correcteur d'assiette

MÉTHODES DE RÉGLAGE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE	RXP-X 260
Bouton de correcteur d'assiette	X
Correction de l'assiette par double-clic	X
Préréglages du correcteur d'assiette	X
Correction de l'assiette avec l'indicateur multifonctionnel	S.O.
X = Caractéristique de série - = Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité. S.O. = Sans objet	

Modification de la position du correcteur d'assiette au moyen du bouton VTS

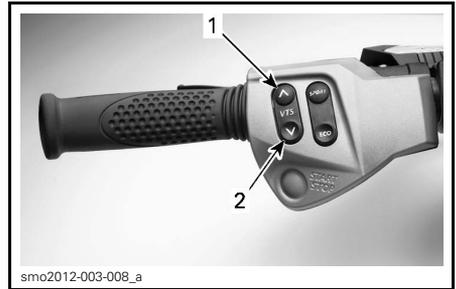
Il y a cinq positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

- Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.

REMARQUE: Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'est pas en marche avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsqu'en marche avant.

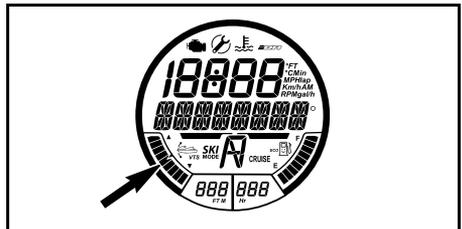
- Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

- Pour soulever la proue
- Pour abaisser la proue

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera tant que le bouton n'est pas relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) n'est pas atteinte.



INDICATION DE LA POSITION DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

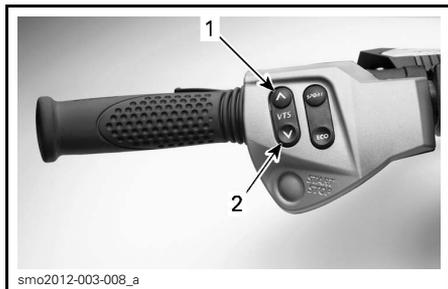
Utilisation des pré réglages du correcteur

Deux pré réglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).

REMARQUE: S'il n'y a qu'un seul pré réglage, double-cliquer sur la flèche du haut ou du bas sur le bouton du correcteur.



DOUBLE-CLIQUER VERS LE HAUT OU VERS LE BAS SUR LE BOUTON VTS POUR UTILISER LES PRÉRÉGLAGES

1. Position la plus élevée sur la flèche du haut
2. Position la moins élevée sur la flèche du bas

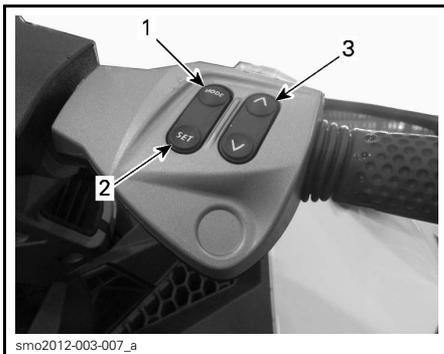
Enregistrement des positions du correcteur

Il est possible d'enregistrer deux positions de correcteur afin de sélectionner rapidement la position de l'assiette.

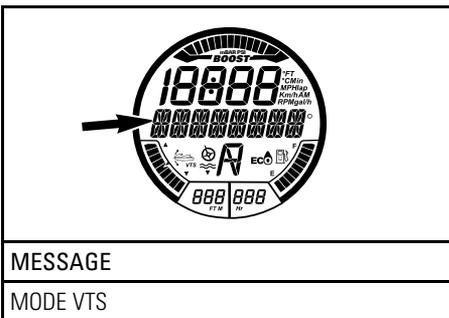
Les deux positions de pré réglage du VTS sont réglées à 3 en usine mais elles peuvent être changées selon les préférences de l'utilisateur. Lorsque les pré réglages sont modifiés par l'utilisateur, les nouveaux réglages seront conservés en mémoire même après que la motomarine est arrêtée.

Pour enregistrer les pré réglages:

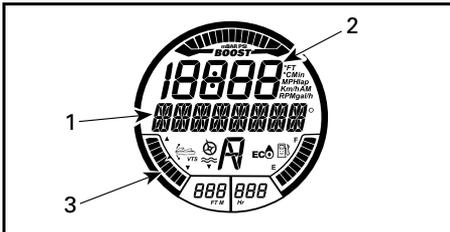
1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
3. Sur la droite du guidon, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que MODE VTS s'affiche.



1. Bouton MODE
2. Bouton SET
3. Bouton avec flèches vers le bas/haut



4. Sur la droite du guidon, appuyer sur le bouton SET pour afficher le pré réglage 1.
5. Appuyer sur le à boutons flèche HAUT/BAS pour changer le pré réglage 1. L'indicateur affichera les réglages 1 à 9 au-dessus de PRE REGLAGE 1.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRÉRÉGLAGE 1

1. Message PRÉRÉGLAGE 1
2. Réglage du VTS
3. Indicateur de position du VTS à 1 (proue abaissée)

6. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le préréglage 1 et afficher le préréglage 2.
7. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour changer le préréglage 2. L'indicateur affichera les réglages 1 à 9 au-dessus de PRE RÉGLAGE 2.
8. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder les réglages et revenir à l'écran principal.

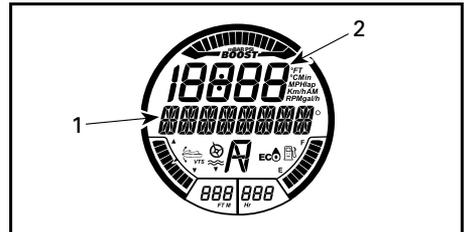
Le correcteur analysera les préréglages; le réglage le plus élevé se trouvera à la position supérieure (proue relevée) et le réglage le plus bas se trouvera à la position inférieure (proue abaissée).

Si les deux positions du correcteur sont identiques, les deux boutons présenteront le même réglage.

Modification de la position du correcteur d'assiette au moyen des boutons MODE/SET

Le moteur étant en position de marche avant, procéder comme suit:

1. Appuyer sur le bouton MODE pour que la fonction de correcteur d'assiette s'affiche.
2. Sur la droite du guidon, appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour modifier le réglage du correcteur d'assiette.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - VTS

1. Message VTS
2. Réglage du correcteur d'assiette

3. Confirmer le fonctionnement du correcteur d'assiette en vérifiant si l'indicateur de position de correcteur d'assiette bouge sur l'affichage numérique.
4. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage voulu et revenir à l'affichage principal.

REMARQUE: Les réglages possibles du correcteur d'assiette sont de 1 à 5.

REMARQUE: Le correcteur d'assiette se vérifie lorsque le moteur est en position de marche avant. Si le moteur n'est pas en position de marche avant, seule l'indication change lorsqu'on appuie sur le bouton de commande du correcteur; la position de la tuyère demeure inchangée.

Recommandations générales d'utilisation

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

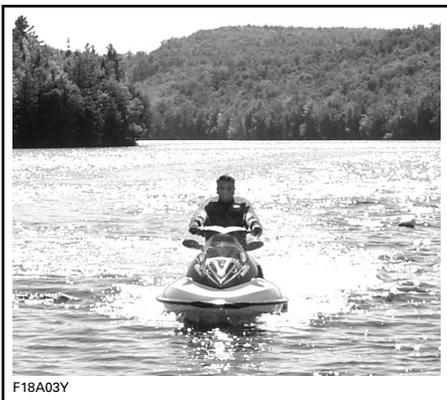
Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.



Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses.

Modèles sans iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint pour que la motomarine puisse s'arrêter complètement.

Modèles avec iBR

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors de l'accostage. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

Lorsqu'on circule rapidement et que l'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

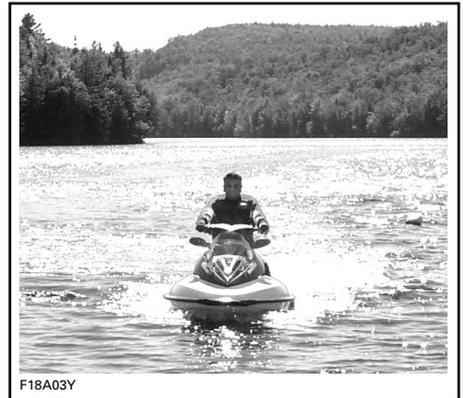
Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.



Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage. Arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager les composants du système d'échappement. Toujours arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm et ne jamais utiliser la marche arrière ou le frein.

MODES DE FONCTIONNEMENT

	RXP-X 260
Mode sport	X
Mode ECO	X
Mode clé d'apprentissage	X
X = Caractéristique de série	

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on modifie le mode de fonctionnement, demeurer attentif à ce qui se passe autour.

Mode sport

Lorsque le mode SPORT est actif, la réponse de l'accélérateur est instantanée et les accélérations plus promptes qu'en mode NORMAL.

Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode NORMAL s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

Pour activer le mode sport lorsque le moteur est en marche, procéder comme suit:

⚠ AVERTISSEMENT

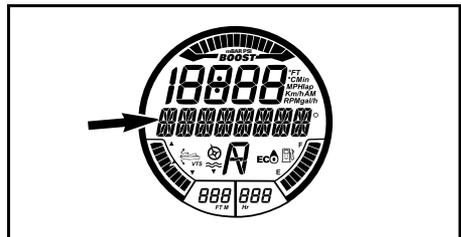
Lorsqu'on modifie le mode de fonctionnement, demeurer attentif à ce qui se passe autour.

1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins trois secondes.



1. Bouton SPORT

REMARQUE: Le voyant s'allumera et le message important suivant défilera à l'écran de l'indicateur multifonctionnel:



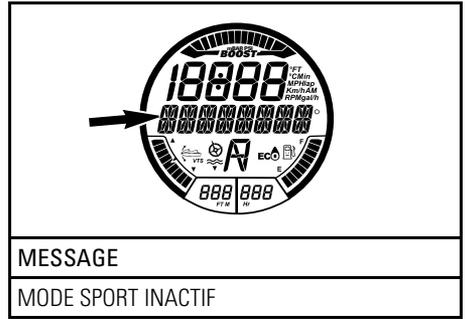
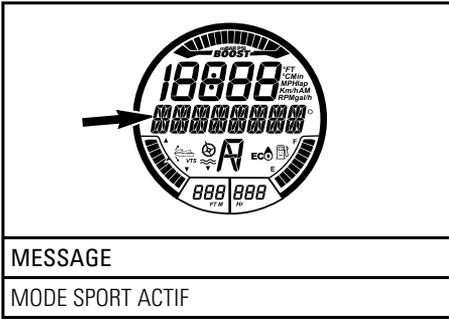
MESSAGE

MODE SPORT - ACCELERATION PLUS GRANDE
- AVERTIR LES PASSAGERS DE BIEN SE TENIR -
APPUYER SUR _SET

⚠ AVERTISSEMENT

Informers les passagers que le mode sport offre une accélération accrue et qu'ils doivent se cramponner.

2. Appuyer sur le bouton SPORT de nouveau pour activer le mode sport. Le message MODE SPORT ACTIF défilera à l'écran pour confirmer que le mode sport a été activé.

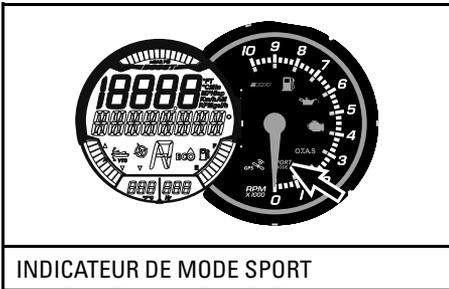


REMARQUE: L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

3. Vérifier que l'indicateur de mode sport est allumé.

REMARQUE: L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

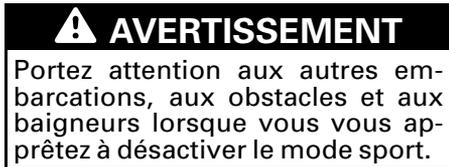
2. Vérifier que l'indicateur de mode SPORT est allumé.



REMARQUE: L'indicateur de mode sport s'allumera et demeurera allumé tant et aussi longtemps que le mode sport est activé.

Désactivation du mode sport

Pour désactiver le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement, procéder comme suit:



1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins une seconde.

REMARQUE: Le message suivant défilera à l'écran: MODE SPORT INACTIF.

Mode ECO (économie d'essence)

Activation du mode ECO

Pour activer le mode ECO, procéder comme suit:

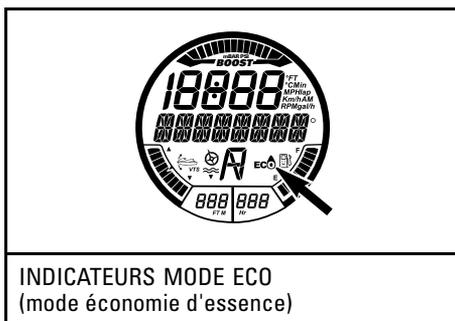


1. Maintenir le bouton ECO enfoncé pendant au moins une seconde.



1. Bouton mode ECO

2. L'indicateur ECO confirme l'activation du mode ECO.



Désactivation du mode ECO

Pour désactiver le mode ECO, procéder comme suit:

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on modifie le mode de fonctionnement, voir à demeurer attentif à ce qui se passe autour.

1. Maintenir le bouton ECO enfoncé pendant au moins une seconde.

Mode clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage fournit un mode de fonctionnement où la puissance du moteur et la vitesse sont restreintes.

La clé d'apprentissage offre cinq réglages de restriction de la vitesse. Par défaut, la clé d'apprentissage est pré-réglée à 3.

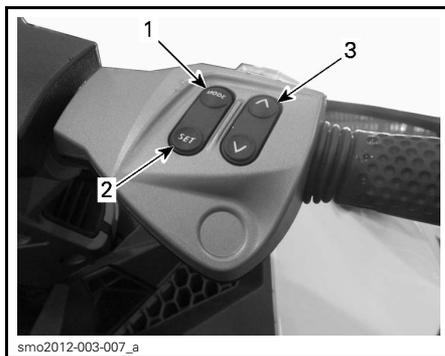
REMARQUE: Le réglage d'une clé ne se modifie que le moteur étant arrêté.

Modification du réglage de vitesse de la clé d'apprentissage

Pour modifier le réglage de la clé d'apprentissage, suivre les instructions ci-dessous:

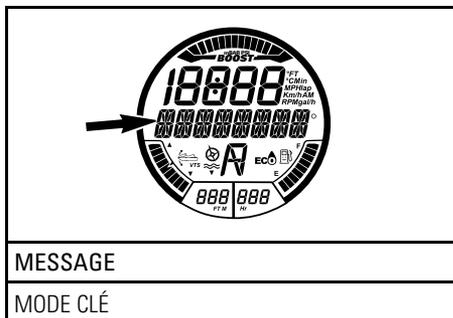
1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour mettre le système électrique sous tension puis brancher la clé NORMALE à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

2. Attendre que l'indicateur multifonctionnel ait terminé son autovérification et qu'il affiche le message comme quoi il reconnaît la clé.
3. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode clé soit visible sur l'écran numérique de l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE - BOUTONS DE COMMANDE DE L'INDICATEUR

1. Bouton MODE
2. Bouton SET
3. Bouton avec flèches vers le bas/haut



4. Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction de réglage de la clé d'apprentissage. Le message L-Key s'affichera sur l'indicateur.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - CLÉ D'APPRENTISSAGE

1. Message L-KEY
2. Réglage de la clé d'apprentissage

5. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour modifier le réglage de la clé de 1 à 5. Voir le tableau plus bas pour connaître les restrictions de vitesse selon le réglage.
6. Appuyer une fois sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage, deux fois pour quitter cette fonction ou attendre simplement qu'elle disparaisse d'elle-même. Le changement sera automatiquement sauvegardé.

REMARQUE: Le réglage de vitesse de la clé s'applique à toute clé du même type utilisée sur une motomarine particulière. Le même type de clé utilisé sur différentes motomarines peut donc présenter un réglage de vitesse différent selon la motomarine.

TYPE DE CLÉ D.E.S.S.	RÉGLAGE DE VITESSE DE LA CLÉ	VITESSE MAXIMALE APPROX.
Clé d'apprentissage	5	80 km/h
	4	74 km/h
	3	68 km/h
	2	60 km/h
	1	51 km/h

REMARQUE: Le réglage de vitesse de la clé peut varier selon les conditions d'utilisation.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

⚠ AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

- **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit enlever un objet coincé dans le système de propulsion, il faut **ABSOLUMENT RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

Balancer plusieurs fois la motomarine tout en appuyant plusieurs fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant quelques instants sans démarrer le moteur. La plupart du

temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter *NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGE*.

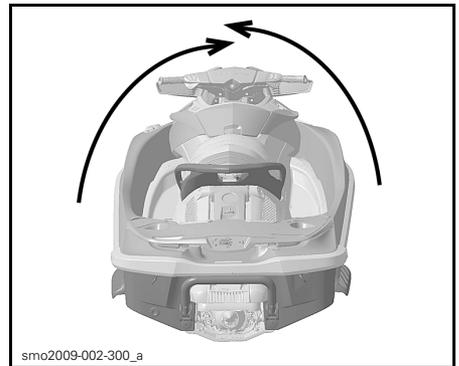
Nettoyage à l'eau sur la plage

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer les composants du système de propulsion, il faut **ABSOLUMENT RETIRER** le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



TYPIQUE

Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Pour faciliter l'accès au système de propulsion, déplacer le levier iBR en position de marche avant. Consulter *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir de plus amples détails.

Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE: La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

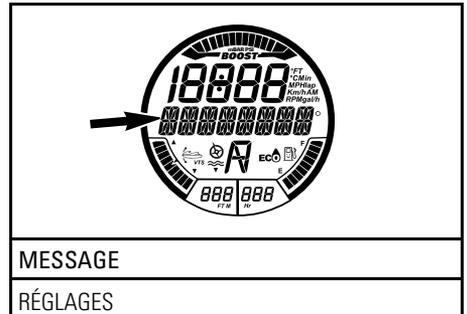
Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE: Le cordon d'attache doit être installé pour éviter que l'indicateur multifonctionnel s'éteigne après son autovérification. Il y aura une alimentation pendant environ 3 minutes.

3. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE, sur la droite du guidon, jusqu'à ce que RÉGLAGES apparaisse sur l'affichage numérique de l'indicateur multifonctionnel.



4. Appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches HAUT/BAS jusqu'à ce que le mode iBR MANUEL s'affiche.

Chavirement de la motomarine

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.

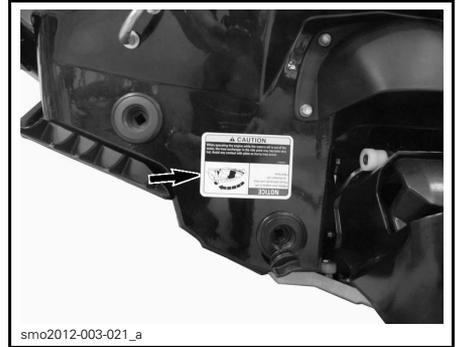
La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour remettre la motomarine à l'endroit, s'assurer que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache **N'EST PAS** installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Saisir la grille d'admission, placer le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de son propre corps, tourner la motomarine dans votre direction.

REMARQUE: Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



Le moteur 4-TEC^{MC} présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

Vérifier dès que possible s'il y a de l'eau dans la cale et la vidanger au besoin après avoir regagné le rivage.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire l'opération suivante dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

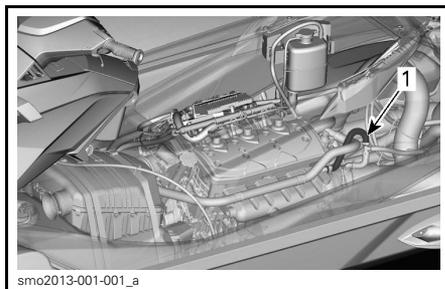
La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il

n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h.

S'il faut remorquer la motomarine à une vitesse supérieure à celle recommandée, installer un pince-boyau sur le tuyau de raccordement.



1. Tuyau de raccordement

INFORMATION SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Bien qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo possède les connaissances techniques approfondies et les outils nécessaires à l'entretien des motomarines Sea-Doo, la garantie reliée aux émissions n'est pas conditionnelle au recours à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo ou à tout autre établissement avec lequel BRP a une relation commerciale. Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour en savoir plus, consulter la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin. L'entretien adéquat de la motomarine est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation de garantie peut être refusée si, entre autres, le propriétaire ou le conducteur a causé le problème en raison d'un entretien ou d'une utilisation inadéquats.

Il faut suivre les instructions sur les exigences en matière de carburant à la section *RAVITAILLEMENT*. Même si une essence contenant plus de 10% d'éthanol est disponible, l'EPA des É.-U. interdit l'utilisation d'essence contenant plus de 10% d'éthanol pour ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10% d'éthanol dans ce moteur peut endommager le système de contrôle des émissions.

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.

Effectuer tous les éléments d'entretien énumérés dans le tableau au moment indiqué dans les colonnes.

REMARQUE: Par exemple, après 200 heures ou 2 ans, effectuer tous les éléments de cette colonne ainsi que ceux de la colonne TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE.

AVERTISSEMENT

Si la motomarine n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Le programme d'entretien ne peut remplacer l'inspection de préutilisation.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR AR: ATELIER DE RÉPARATION	APRÈS LES 50 PREMIÈRES HEURES OU 1 AN				
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE				
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS				
	RESPONSABLE				
PIÈCE/TÂCHE	REMARQUE:				
MOTEUR					
Huile à moteur et filtre	R	R		AR	(1) Toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée. (2) Remplacer aux 200 heures, quel que soit le nombre d'années.
Supports de moteur		I		AR	
Protection contre la corrosion (Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur)		L (1)		CO	
Embrayage du compresseur volumétrique (moteurs 260)			R (2)	AR	
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT					
Système d'échappement	I	I, N (3)		CO/AR	(3) Rincer tous les jours si on utilise l'embarcation en eau salée ou sale.
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT					
Boyaux et attaches		I		AR	(4) Remplacer aux 300 heures ou aux 5 ans
Liquide de refroidissement		I	R(4)	AR	
SYSTÈME D'ALIMENTATION					
Levier iTC (5)		I, L		CO/AR	(5) Voir la REMARQUE 1 à la fin du tableau d'entretien.
Bouchon de réservoir d'essence, goulot de remplissage, réservoir, sangles, conduits d'essence et connexions	I	I (6)		AR	(6) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité.
Vérification d'étanchéité du système d'alimentation	I	I		AR	
Carter de papillon	I	I		AR	
SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR					
Silencieux d'admission d'air		I		AR	—
SYSTÈMES DE GESTION ÉLECTRONIQUE					
Codes de panne	I	I		AR	—

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR AR: ATELIER DE RÉPARATION	APRÈS LES 50 PREMIÈRES HEURES OU 1 AN				REMARQUE:
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE				
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS				
	RESPONSABLE				
PIÈCE/TÂCHE					
SYSTÈME ÉLECTRIQUE					
Bougies	I	I	R	AR	(7) Vérifier le niveau une fois par mois. Ajouter de l'électrolyte au besoin.
Bobines d'allumage		I, L		AR	
Connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.)	I	I		AR	
Interrupteur coupe-circuit du moteur	I	I		AR	
Avertisseur sonore	I	I		AR	
Batterie et fixations		I (7)		CO/ AR	
DIRECTION					
Câble de direction et connexions	I	I		AR	(8) Vérifier le fonctionnement.
Douilles de la tuyère de direction	I	I		AR	
O.T.A.S. (8)	I	I		AR	
PROPULSION					
Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc (arbre de transmission) ⁽¹⁰⁾	I	I		AR	(6) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (9) Vérifier chaque mois (aux deux semaines en eau salée) et remplacer au besoin. (10) Inspecter plus souvent si la motomarine est utilisée en eau sale.
État de l'hélice, du manchon d'hélice et de la bague d'usure	I	I		AR	
Jeu radial de l'arbre d'hélice		I		AR	
Inspection du carter d'hélice		I		AR	
Anneau d'étanchéité, manchon, joint torique de l'arbre d'hélice et couvercle du carter d'hélice		I (6)		AR	
Arbre de transmission/cannelures de l'hélice		I, L		AR	
Anode sacrificielle		I (9)		CO/ AR	
Mesure du jeu de l'hélice et de la bague d'usure		I		AR	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER CO: CONDUCTEUR AR: ATELIER DE RÉPARATION	APRÈS LES 50 PREMIÈRES HEURES OU 1 AN				
	TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE				
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS				
	RESPONSABLE				
PIÈCE/TÂCHE	REMARQUE:				
SYSTÈME iBR (freinage et marche arrière intelligents)					
Levier de l'iBR ⁽⁵⁾		I, L		CO/ AR	(5) Voir la REMARQUE 1 à la fin du tableau d'entretien. (6) Au remisage ou après 100 heures d'utilisation selon la première éventualité. (11) Voir la REMARQUE 2 à la fin du tableau d'entretien.
Jeu du déflecteur d'iBR	I	I		AR	
Manchons de friction de l'iBR, douilles et butées du déflecteur d'iBR	I	I		AR	
Bras en «U» de l'iBR, bague de correcteur d'assiette et déflecteur d'iBR		I		AR	
Vis de fixation du bras en «U» de l'iBR	I ⁽¹¹⁾	I ⁽⁶⁾ (11)		AR	
Dispositif de protection de l'iBR	I	I		AR	
COQUE/CARROSSERIE					
Coque		I		CO	—
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau		I		CO	

REMARQUE 1: Appuyer sur les leviers iTC et iBR et les relâcher pour vérifier s'ils se déplacent sans difficulté. Si on ressent une friction, le levier devra être démonté, nettoyé, vérifié et lubrifié, se référer aux sections *ITC (COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR INTELLIGENTE)*, *DIRECTION* et *SYSTÈME Q.T.A.S.*

REMARQUE 2: S'assurer que le bon couple est appliqué aux vis de fixation de l'arbre de commande au levier en «U» de l'iBR. Si les vis de fixation sont desserrées, ne pas resserrer au couple recommandé. Remplacer les vis par des neuves.

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile à moteur recommandée

Utiliser l' HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

AVIS Ce moteur suralimenté a été développé et validé avec l'huile semi-synthétique XPS de BRP. BRP recommande l'utilisation de son huile semi-synthétique XPS en tout temps. Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile minérale 10W40 compatible avec les embrayages à bain d'huile. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas à ce moteur ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

AVIS NE JAMAIS utiliser d'huile entièrement synthétique. Cela nuirait au bon fonctionnement de l'embrayage du compresseur. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Une huile minérale (SM de l'API) peut également contenir des additifs (agents modifiant le coefficient de frottement) qui peuvent causer un glissement inapproprié du compresseur et mener à une usure prématurée.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

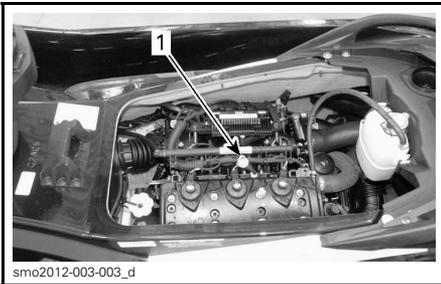
ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Ouvrir le siège.
3. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la

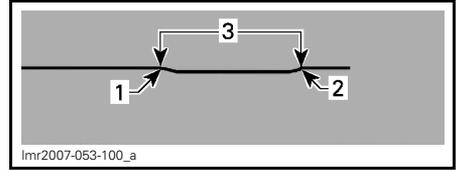
façon décrite dans le paragraphe **SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT** dans cette section.

AVIS

- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
 - Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.
4. Le moteur ayant atteint sa température normale de fonctionnement, laisser le moteur **tourner au ralenti 30 secondes**, puis l'arrêter.
 5. Laisser reposer l'huile au moins 30 secondes, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon.



1. *Emplacement de la jauge de niveau d'huile*
6. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
 7. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.



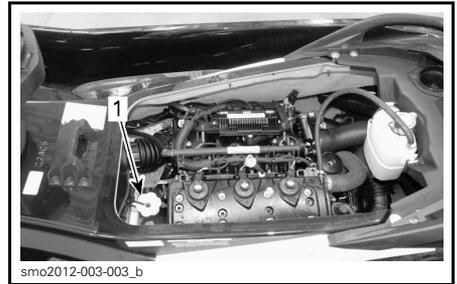
1. *Plein*
2. *Ajouter de l'huile*
3. *Niveau de fonctionnement*

8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

Pour ajouter de l'huile:

- Dévisser le bouchon d'huile.
- Mettre un entonnoir dans l'orifice du goulot de remplissage.
- Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE: Ne pas trop remplir.



1. *Emplacement du bouchon de remplissage d'huile*

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

9. Bien replacer le bouchon et la jauge.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange d'huile à moteur et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, par un atelier de réparation ou par une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Toujours utiliser de l'ANTIGEL LONGUE DURÉE (N/P 219 702 685) ou l'équivalent. Si le liquide recommandé n'est pas disponible, utiliser un liquide de refroidissement prémélangé à base d'éthylène glycol (50%-50%) de longue durée, à faible teneur en silicate et spécialement conçu pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différentes marques ou différents grades à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

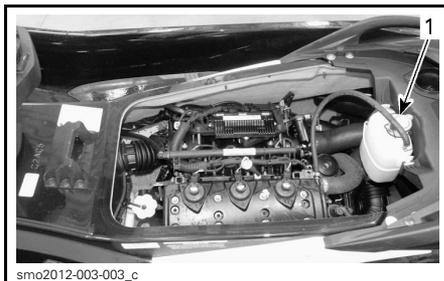
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

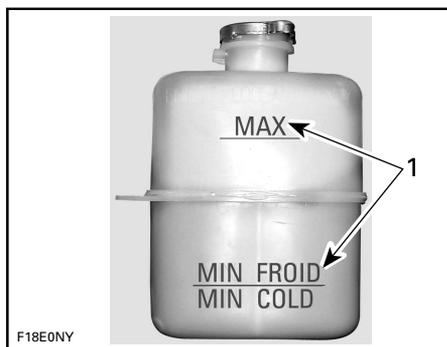
Ouvrir le siège.

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



TYPIQUE - RÉSERVOIR D'EXPANSION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE: La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement/de l'eau déminéralisée pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Ne pas trop remplir.

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir, puis la boîte de ventilation et fermer le siège.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, on a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Remplacement du liquide de refroidissement

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bobines d'allumage

Dépose de la bobine d'allumage

1. Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

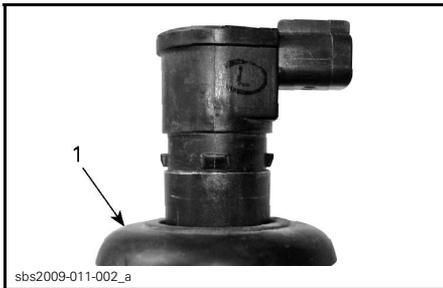
AVIS Ne pas enlever la bobine d'allumage avant de débrancher le connecteur d'entrée, sinon les fils pourraient subir des dommages. Ne pas forcer la bobine d'allumage avec un tournevis; cela l'endommagerait.

REMARQUE: Tourner la bobine dans les deux sens tout en la tirant afin de faciliter sa dépose.

Enlever la bobine d'allumage de la bougie.

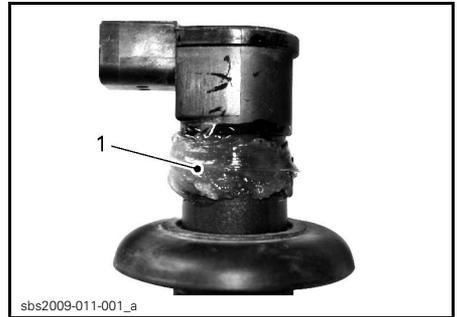
Lubrification de la bobine d'allumage

1. Tirer le joint de caoutchouc vers le bas.



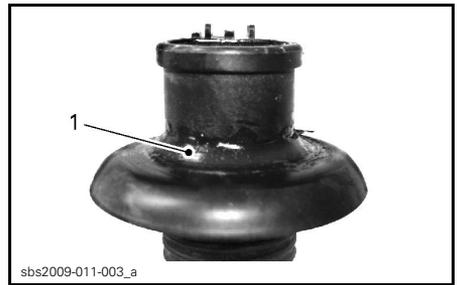
1. Joint de caoutchouc

2. Enduire le joint de caoutchouc de DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) ou d'un équivalent de la façon illustrée ci-dessous.



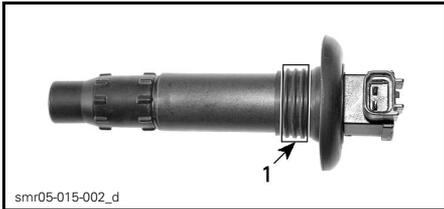
1. Enduit à cet endroit

3. Remettre en place le joint de caoutchouc en s'assurant que les pattes sur la bobine d'allumage et les fentes dans le joint correspondent.
4. Laisser une bande de graisse déborder sur le dessus du joint comme le montre l'illustration; elle fera obstacle à l'eau. Essuyer le surplus de graisse.



1. Surplus bien réparti

5. Enduire la surface de contact de l'anneau d'étanchéité de DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) ou d'un équivalent.



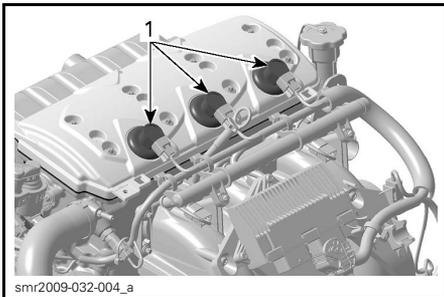
smr05-015-002_d

1. Enduit à cet endroit

Installation de la bobine d'allumage

REMARQUE: Avant de mettre la bobine d'allumage sur la bougie, appliquer de l'enduit de la façon décrite dans *LUBRIFICATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.

1. Installer la bobine dans l'orifice de culasse.
2. Pousser la bobine d'allumage vers le bas pour bien l'installer sur l'extrémité de la bougie.
3. S'assurer que les joints collent bien au couvercle de soupape du moteur.



smr2009-032-004_a

TYPIQUE

1. Les joints collent bien au moteur

Bougies

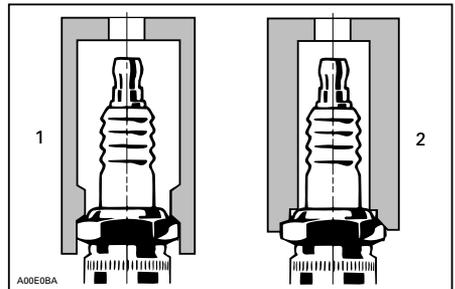
Dépose des bougies

1. Ouvrir le siège.
2. Débrancher le connecteur d'entrée de la bobine d'allumage.
3. Enlever la bobine d'allumage. Consulter la section *BOBINES D'ALLUMAGE*.

⚠ AVERTISSEMENT

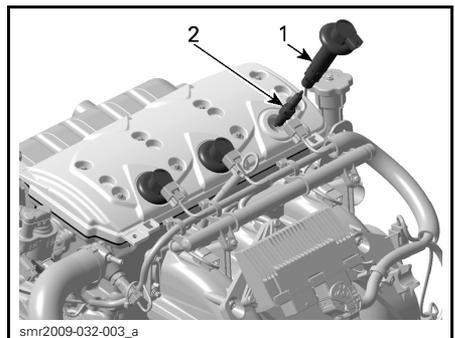
Ne jamais séparer une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils, car il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est branché sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

4. À l'aide d'une douille à bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate

5. Nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.
6. Dévisser les bougies, puis utiliser la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



1. Bobine d'allumage
2. Bougie

Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes d'après le tableau suivant.

BOUGIE	COUPLE	ÉCARTEMENT mm (po)
NGK DCPR8E (ou l'équivalent)	Serrage à la main + 1/4 tour avec une douille	0.75 (.030)

2. Appliquer du lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies.
3. Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrer les bougies dans le sens des aiguilles d'une montre pendant 1/4 de tour à l'aide d'une douille à bougie approuvée.

Installer les bobines d'allumage. Voir *BOBINES D'ALLUMAGE*.

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Il faut rincer le système d'échappement à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

AVIS Si la motomarine est utilisée en eau salée, rincer tous les jours le système d'échappement pour éviter que les composants mécaniques soient gravement endommagés.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

AVERTISSEMENT

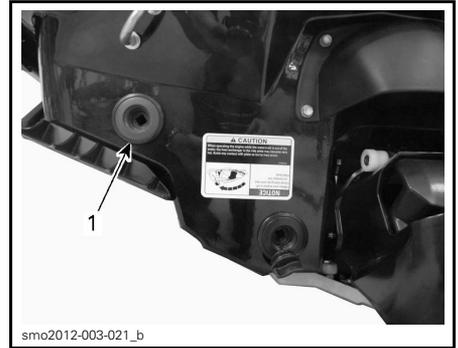
Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Procéder comme suit:

Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer le système de propulsion, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine (à bâbord de la poupe). Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

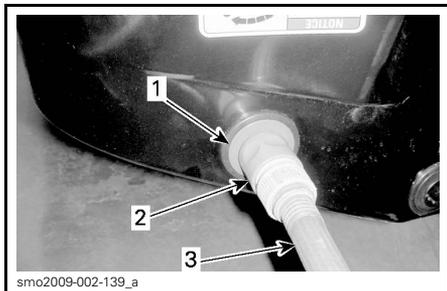


1. Emplacement du raccord de rinçage

REMARQUE: On peut installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide en option et un raccord de tuyau. (N/P 295 500 473). Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



smo2009-002-138
TYPIQUE - ADAPTATEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



smo2009-002-139_a
TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

⚠ ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ni aucun composant du système de propulsion et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur environ 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage, faire tourner le moteur à 5000 tr/mn puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

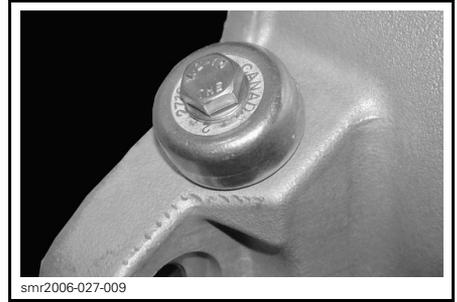
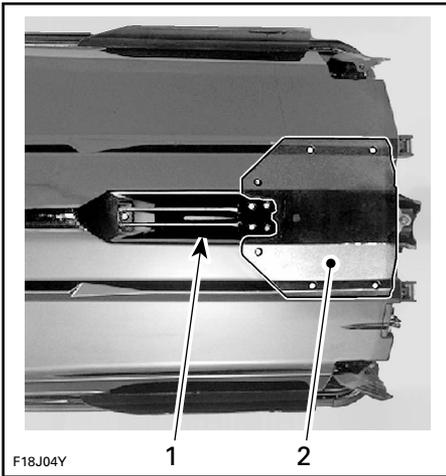
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



Installation de l'anode

Inverser les étapes de la dépose.

Serrer la vis de fixation de l'anode au couple indiqué dans la vue éclatée.

Fusibles

Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation de fusible compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Inspection des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.

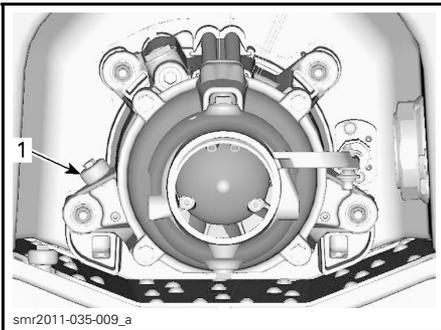
TYPIQUE — INSPECTER À CES ENDRITS

1. Admission d'eau
2. Plaque de promenade

Anode sacrificielle

Inspection de l'anode

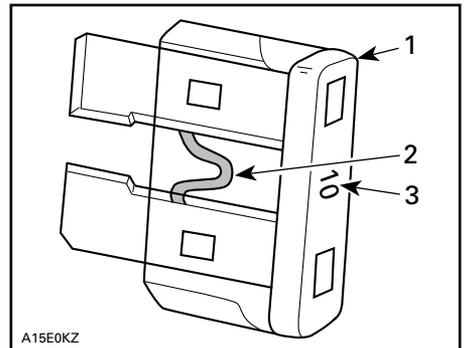
Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, la remplacer.



1. Emplacement de l'anode sacrificielle

Dépose de l'anode

Dévisser la vis hexagonale de l'anode sacrificielle puis retirer l'anode.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est intact
3. Calibre

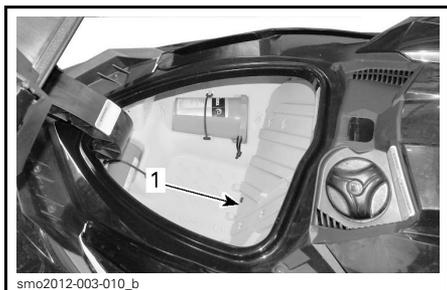
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, déterminer la cause de la défectuosité et réparer avant de redémarrer. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

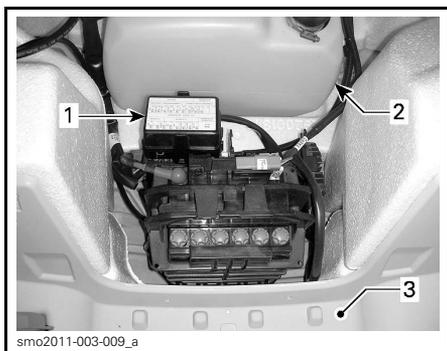
Pour accéder à la boîte à fusibles, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant.

Enlever les deux rivets en plastique et l'attache de caoutchouc qui retiennent le panneau d'accès à l'arrière du compartiment de rangement.



COUVERCLE DE COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT OUVERT

1. Panneau d'accès à la batterie



TYPIQUE - PANNEAU D'ACCÈS RETIRÉ

1. Boîte à fusibles
2. Batterie

Pour retirer le couvercle de la boîte à fusibles, écraser ensemble et maintenir les languettes de verrouillage de chaque côté de la boîte à fusibles. Retenir le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

REMARQUE: Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Description des fusibles

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	—	Inutilisé
2	15 A	Connecteur de diagnostic
3	3 A	Bouton de démarrage/d'arrêt
4	3 A	GPS
5	30 A	iBR
6	30 A	Charge
7	—	Inutilisé
8	30 A	Batterie
9	—	Inutilisé
10	—	Inutilisé
11	3 A	Indicateur, O.T.A.S. et CAPS
12	10 A	Cylindre 1 (bobine d'allumage et injection)
13	10 A	Cylindre 2 (bobine d'allumage et injection)
14	10 A	Cylindre 3 (bobine d'allumage et injection)
15	5 A	Solénoïde de démarreur
16	5 A	Commande iBR
17	10 A	Pompe à essence
18	15 A	ECM

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Rincer le système d'échappement tous les jours si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Soins supplémentaires à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et particulièrement en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale; **NE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un boyau d'arrosage par exemple).

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

⚠ ATTENTION Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du produit Knight's Spray-Nine[†] ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utiliser le produit Citrus Base Cleaner de 3M^{MC} (cannette aérosol de 24 oz) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège; cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation ou à une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation, ou une personne de votre choix; toutefois, les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE: Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de LUBRI-FIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer les composants du système de propulsion pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Enlever le couvercle du carter d'hélice (cône arrière) et vérifier si la turbine est contaminée d'eau. Si c'est le cas, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du STABILISATEUR D'ESSENCE XPS (N/P 413 408 601) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajouter le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplir complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir d'essence.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procéder de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange d'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, par un atelier de réparation ou par une personne de votre choix.

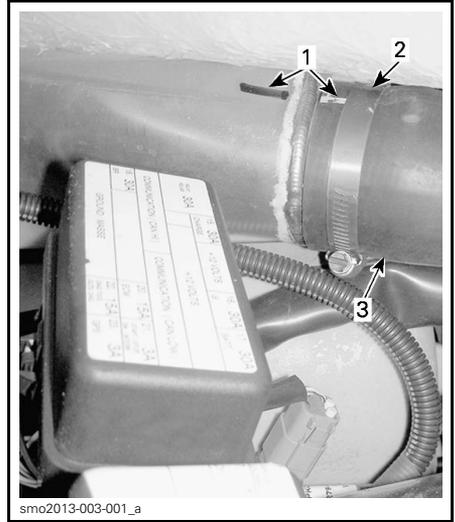
Vidange du refroidisseur intermédiaire

Il faut faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée à cause de la condensation.

Procéder comme suit:

1. Ouvrir la plate-forme d'embarquement et retirer le bac de rangement droit.
2. S'assurer qu'il y a une ligne d'alignement tracée sur le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. On évitera ainsi que le boyau soit entortillé ou plié en le réinstallant.
3. Desserrer le collier qui retient le boyau de sortie de refroidisseur intermédiaire.
4. Retirer le boyau de sortie de refroidisseur intermédiaire.

REMARQUE: Ce boyau alimente l'admission du carter de papillon.



TYPIQUE

1. Lignes d'alignement du boyau
2. Collier de serrage
3. Boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire

5. Démarrer le moteur et faire monter le régime à 4000 tr/mn plusieurs fois.

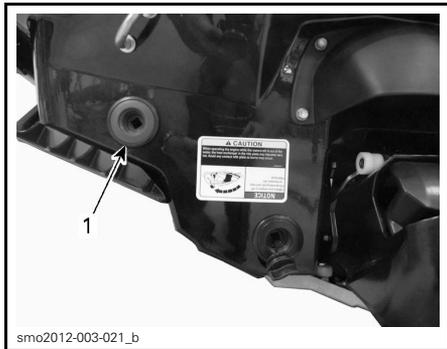
REMARQUE: S'assurer qu'aucune matière étrangère n'est aspirée par le système d'admission d'air, sinon le moteur pourrait subir de graves dommages.

6. Arrêter le moteur.
7. Réinstaller le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. Voir à ce qu'il soit aligné tel qu'il était avant sa dépose pour que le moteur fonctionne adéquatement.

Vidange du système d'échappement

Dans les régions où les températures descendent sous le point de congélation, vidanger l'eau du système d'échappement et du refroidisseur intermédiaire.

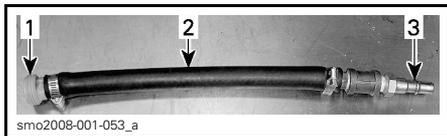
Au moyen du raccord de rinçage situé à bâbord (gauche) de la poupe, injecter de l'air comprimé (environ 379 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



TYPIQUE

1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage
2. Boyau 12.7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le système d'échappement n'est pas vidangé, il pourrait être sérieusement endommagé.

Enlever les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Ouvrir le siège.
2. Enlever les bobines d'allumage; voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Enlever les bougies; voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
4. Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent dans les trous de bougies.

5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirer complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
6. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
7. Appliquer le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
8. Installer les bobines d'allumage; voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE: Remplacer l'antigel toutes les 300 heures ou aux 5 ans pour éviter qu'il se détériore.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

Compartiment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet.

Rincer à fond.

Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyer toute eau restée dans le compartiment moteur.

Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent sur toutes les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE: Le siège doit être partiellement soulevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS On ne devrait jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais remiser la motomarine dans un emballage de plastique.

Préparation pré-saisonnière

Se référer au *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE* pour effectuer la préparation pré-saisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne intitulée **aux 100 heures ou chaque année**.

La préparation pré-saisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, par un atelier de réparation ou par une personne de votre choix.

REMARQUE: Bien que ce ne soit pas nécessaire, il est recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo fasse la préparation pré-saisonnière au moment où il effectue toute opération requise dans le cadre d'une campagne du fabricant reliée à la sécurité.

 **AVERTISSEMENT**

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) se trouve sur la plate-forme d'embarquement à l'arrière de la motomarine, sur le marche-pied.



TYPIQUE

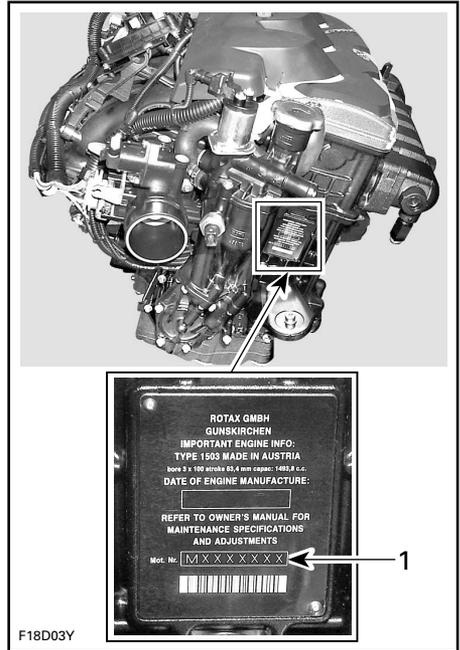
1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Le numéro d'identification de la coque comprend 12 caractères:

YDV	12345	L	8	09	
					Année modèle
					Année de production
					Mois de production
					Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
					Manufacturier

Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur (NIM) est sur l'avant du moteur.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

CLÉ D.E.S.S. RF

Système de sécurité à encodage numérique à radiofréquence (D.E.S.S. RF)

Certification d'Industrie Canada: 12006A-M01456

Ce dispositif est conforme aux normes CNR Gen et CNR-210 d'Industrie Canada.

Certification de la FCC: 2AC-ERM01456

Ce dispositif est conforme à la section 15C du règlement de la FCC.

Avertissement à l'utilisateur: Toute modification non approuvée par le fabricant peut annuler l'autorisation d'utiliser ce dispositif.

Conformité européenne:

Ce dispositif est conforme aux normes suivantes:

EN 300 330-2 de l'ETSI

EN 60950-1 de l'ETSI

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Entre autres exceptions à ces mesures, on trouve les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émissions conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier ni laisser quiconque modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Réglementation de l'EPA sur les émissions

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification est conditionnelle à certains réglages effectués selon les normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer à la marche à suivre du fabricant et, si possible, revenir à la première intention de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de l'EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter:

U.S. Environmental Protection Agency
1200 Pennsylvania Ave. NW
Mail code 6403J
Washington DC 20460

SITE INTERNET DE L'EPA:
<http://www.epa.gov/otaq>

FICHES TECHNIQUES

MOTOMARINE		RXP-X 260
MOTEUR		
Type	Rotax®1503 4-TEC ^{MC} . Simple arbre à cames en tête (SACT)	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	179 kW @ 8000 tr/min	
Induction	Compresseur à commande par engrenages. Refroidisseur intermédiaire eau/air	
Taux de compression	8.4:1	
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupapes	12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)	
Alésage	100 mm	
Course	63.4 mm	
Cylindrée	1 494 cm ³	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Refroidissement	Circuit fermé (CLSC)	
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (62 mm) à actionneur	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage	Numérique à induction	
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	0.75 mm
Batterie	12 V, 30 A•h. À électrolyte	
PROPULSION		
Système de propulsion	Prise directe Sea-Doo à iBR (freinage et marche arrière intelligents)	
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec stator à 10 ailettes
	Matériau	Aluminium
Hélice	Acier inoxydable	
Transmission	Type	Prise directe
Correcteur d'assiette	Correcteur d'assiette à haute performance à préréglages programmables	

MOTOMARINE		RXP-X 260
DIMENSIONS		
Longueur		331.6 cm
Largeur		122.7 cm
Hauteur		114.7 cm
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids (à sec)		378.7 kg
Nombre de places		2 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		116.6 L
Limite de charge (occupants et bagages)		182 kg
LIQUIDES		
Essence - Voir les <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>	Type	Sans plomb
	Indice d'octane minimal	91 AKI affiché sur la pompe (RON+MON)/2
	Indice d'octane recommandé pour un rendement optimal	95 RON
	Contenance du réservoir	60 L
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS (grade d'été). Voir la section <i>ENTRETIEN</i> pour plus de détails
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Voir <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT</i> sous <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> dans ce guide
	Contenance	5.5 L

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

REMARQUE: BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Après que les deux bips sont émis, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Fusible grillé: principal, démarreur électrique ou ECM.

- Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

4. Batterie déchargée.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

5. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

6. Moteur noyé d'eau.

- Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

7. Sonde ou ECM défectueux.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'ÉPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

8. Turbine grippée.

- Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.

- Vérifier/nettoyer/resserrer.

2. Batterie déchargée ou faible.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Démarreur usé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

- 1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.**
 - *Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.*
- 2. Bougies encrassées ou défectueuses.**
 - *Remplacer.*
- 3. Fusible grillé.**
 - *Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).*
- 4. Moteur noyé d'eau.**
 - *Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
- 5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant d'anomalie moteur allumé).**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*
- 6. Pompe à essence défectueuse.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

- 1. Bougies usées, défectueuses ou encrassées.**
 - *Remplacer.*
- 2. Essence: viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.**
 - *Vider et/ou remplir.*
- 3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*
- 4. Injecteurs bouchés.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*
- 5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant d'anomalie moteur allumé).**
 - *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

3. Dommages internes au moteur.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- Rincer le système d'échappement.

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- Voir la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.

3. Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

1. Utilisation d'une clé d'apprentissage.

- Utiliser une clé normale.

2. Mode SPORT inactif.

- Voir ACTIVATION DU MODE SPORT sous MODES DE FONCTIONNEMENT.

3. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

4. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE (suite)

5. Niveau d'huile du moteur trop élevé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*

6. Étincelle faible.

- *Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.*

7. Système de gestion du moteur défectueux (voyant d'anomalie moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

8. Injecteurs bouchés.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*

9. Faible pression d'essence.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*

10 Eau dans l'essence.

- *Vider et remplir.*

11 Moteur endommagé par une ingestion d'eau.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

2. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

4. Compresseur volumétrique et/ou refroidisseur intermédiaire défectueux.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.*

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER iBR

1. Le déflecteur iBR reste au point mort.

- Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.

L'iBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT iBR ALLUMÉ)

1. Des débris obstruent l'iBR.

- Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.

2. Défaillance du système iBR.

- Enlever le cordon d'attache et attendre cinq minutes.
- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Installer le cordon d'attache et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est effacée.
- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.

L'iBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT DE DÉFAILLANCE iBR ÉTEINT)

1. Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.

- Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.

2. Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.

- Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
- Vérifier s'il y a des bris.

2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE

1. Défectuosité du siphon de cale.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

2. Fuite du système d'échappement.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR, de l'iS et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer de retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur, attendre 5 minutes, puis redémarrer.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Si une panne grave s'est produite, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

Lorsqu'une panne se produit, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Consulter la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Codes de panne

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motomarine en les comparant à la liste de codes.

Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et de s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

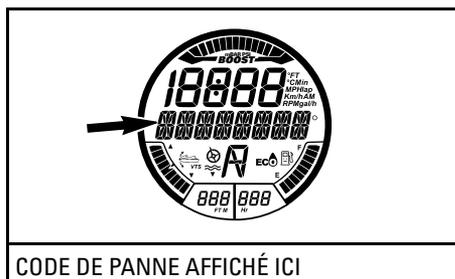
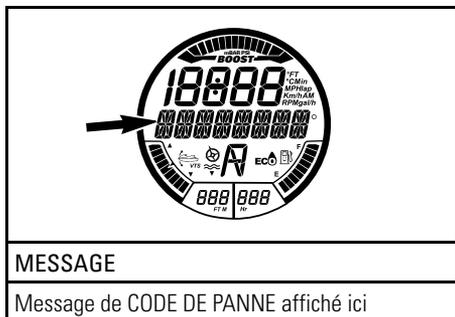
Affichage des codes de panne

Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton jusqu'à ce que la fonction CODE PANNE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET ou sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour que s'affiche le premier code de panne, puis appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches HAUT/BAS afin que les codes suivants s'affichent.

REMARQUE: Lorsque le dernier code de panne s'est affiché et qu'on appuie de nouveau sur le bouton, le système revient au premier code affiché et il est possible de revoir tous les codes de panne. S'il y avait un code de panne actif lorsqu'on a activé le mode CODE PANNE et qu'il devient produit (inactif), le message AUCUN CODE PANNE ACTIF défilera à l'écran.

Pour sortir de la fonction CODE PANNE, appuyer une fois sur le bouton MODE ou SET. Cette fonction ne se désactive pas d'elle-même.



Indicateurs et affichage de panne

Les indicateurs et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Si un indicateur ou un message de panne apparaît sur l'indicateur multifonctionnel, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section *GARANTIE DE L'ÉPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Pour obtenir des renseignements sur les voyants qui s'allument le plus souvent, voir la section *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL* selon le modèle de motomarine.

VOYANTS (ALLUMÉS)	MESSAGES	DESCRIPTION
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	BASSE PRESSION HUILE	Basse pression d'huile

VOYANTS (ALLUMÉS)	MESSAGES	DESCRIPTION
	ERREUR MODULE iBR	Le voyant reste allumé, l'avertisseur retentit et le voyant d'anomalie moteur s'allume: panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo)
	–	Le voyant clignote: panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo)
	–	Le voyant reste allumé et l'avertisseur ne retentit pas: l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo
	–	Panne de l'O.T.A.S.

AFFICHAGE DE MESSAGES

ERREUR CLAVIER DROIT	Défaillance du bouton de commande de l'indicateur
BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile à moteur décelée
TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien du requis
TENSION ÉLEVÉE BATTERIE	Tension élevée de la batterie décelée
TENSION FAIBLE BATTERIE	Tension faible de la batterie décelée
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
CAPTEUR DE NIVEAU ESSENCE DÉFECTUEUX	Panne de la sonde de niveau d'essence
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR
ERREUR DE CALIBRATION	Programmation du combiné corrompue
ENTRETIEN REQUIS	Entretien de la motomarine requis

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
<p>1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur)</p>	<p>Mauvaise connexion entre le cordon d'attache et l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit et le réinstaller.</p>
	<p>Clé D.E.S.S. inadéquate. Utiliser un cordon d'attache programmé pour la motomarine.</p>
	<p>Clé D.E.S.S. défectueuse. Utiliser un cordon d'attache programmé.</p>
	<p>Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
	<p>Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p>
<p>Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes</p>	<p>Motomarine chavirée. Redresser la motomarine. Consulter <i>OPÉRATIONS SPÉCIALES</i>.</p>
	<p>Défectuosité du système de gestion du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p>
	<p>Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
<p>Bip de 2 secondes toutes les 5 minutes</p>	<p>Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>
	<p>Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.</p>

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Signal continu	<p>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p>
	<p>Température élevée des gaz d'échappement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'ÉPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p>
	<p>Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'ÉPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.</p>

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2015 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique («É.-U.») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Sauf indication contraire, toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo 2015 bénéficient de la même garantie que la motomarine Sea-Doo.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursoufflures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

1. Utilisation privée: DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale: QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.
3. En ce qui concerne les composants reliés aux émissions, veuillez également vous référer à la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée BRP, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Au CANADA

Bombardier Produits Récréatifs inc.
Groupe d'assistance à
la clientèle Sea-Doo®
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Tél.: 819 566-3366

Aux États-Unis

BRP US Inc.
Customer Assistance Center
7575 Bombardier Court
Wausau WI 54401
Tél.: 715 848-4957

*Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2014 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») * garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions:

1. Il est conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme au moment de la vente au dernier acheteur aux exigences des règlements 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'oeuvre qui pourrait l'empêcher de satisfaire les exigences des règlements 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou tout composant présentant un vice de fabrication ou de main-d'oeuvre qui ferait augmenter l'émission par le moteur de tout polluant réglementé durant la période de garantie indiquée, et ce, sans frais pour le propriétaire, y compris les coûts reliés au diagnostic et à la réparation ou au remplacement de pièces reliées aux émissions. Toute pièce défectueuse remplacée en vertu de cette garantie devient la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant certificateur, BRP ne refusera pas de réclamation de garantie reliée aux émissions se fondant sur n'importe quel des éléments suivants:

1. Un entretien ou un autre service effectué par BRP ou par des installations autorisées par BRP.
2. Toute réparation au moteur/à l'équipement qu'un conducteur effectue pour remédier à une condition dangereuse et urgente attribuable à BRP, pour autant que le conducteur essaie de remettre le moteur/l'équipement dans sa configuration adéquate le plus tôt possible.
3. Toute action ou inaction du conducteur n'étant pas reliée à la réclamation de garantie.
4. Un entretien effectué plus souvent que ce qui est spécifié par BRP.
5. Tout ce qui pourrait être la faute ou la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de tout carburant habituellement disponible là où l'équipement est utilisé, à moins que les instructions d'entretien écrites de BRP stipulent que ce carburant pourrait endommager le système de contrôle des émissions de l'équipement, et que le conducteur peut rapidement trouver le carburant approprié. Consulter les sections Information sur l'entretien et Exigences en matière de carburant (sous Ravitaillement).

Période de garantie reliée aux émissions

La garantie reliée aux émissions est valide pour la période suivante, selon la première éventualité:

	HEURES	MOIS
Composants reliés aux émissions d'échappement	175	30
Composants reliés aux émissions par évaporation	S.O.	24

Composants couverts

La garantie reliée aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance ferait augmenter l'émission par le moteur de tout polluant réglementé, y compris les composants indiqués ci-après:

1. En ce qui concerne les émissions d'échappement, les composants reliés aux émissions comprennent toute pièce du moteur apparentée aux systèmes suivants:
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Système de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont également considérées comme des composants reliés aux émissions d'échappement:
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Sondes et capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants reliés aux émissions par évaporation:
 - Réservoir de carburant
 - Bouchon du réservoir de carburant
 - Conduit de carburant
 - Raccords de conduit de carburant
 - Colliers de serrage*
 - Soupapes de détente*
 - Soupapes de commande*
 - Solénoïdes de commande*
 - Commandes électroniques*
 - Diaphragmes de commande du vide*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Soupapes de purge
 - Conduits de vapeurs
 - Séparateur vapeur-liquide
 - Absorbant de vapeurs d'essence
 - Supports de fixation de l'absorbant de vapeurs d'essence
 - Connecteur du port de purge du carburateur

*En lien avec le système de contrôle des émissions par évaporation

4. Les composants reliés aux émissions englobent également toute autre pièce dont la seule fonction est de réduire les émissions, ou dont la défaillance ferait augmenter les émissions sans que le rendement du moteur/de l'équipement ne soit réduit de façon significative.

Application limitée

En tant que fabricant certificateur, BRP peut rejeter des réclamations de garantie reliées aux émissions qui concernent des défaillances ayant été causées par un entretien ou une utilisation inappropriés de la part du propriétaire ou du conducteur, par des accidents pour lesquels le fabricant n'a aucune responsabilité, ou par des cas de force majeure. Par exemple, une réclamation de garantie reliée aux émissions ne sera pas honorée si elle concerne des défaillances ayant été causées directement par l'abus du moteur/de l'équipement par le conducteur, ou par l'utilisation du moteur/de l'équipement par le conducteur d'une façon pour laquelle il n'a pas été conçu, et qui ne peuvent pas être attribuées au fabricant d'aucune façon.

*Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2015 a une étiquette environnementale spéciale requise par le CARB («California Air Resources Board»). L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

L'étiquette à étoile(s) signifie des moteurs plus propres

Les symboles pour les moteurs marins plus propres sont:



F18L3CQ

De l'air et de l'eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Une meilleure économie de carburant

Brûle jusqu'à 30 - 40% moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Une garantie relative aux émissions prolongée

Protège le consommateur en garantissant une utilisation sans tracas.

Une étoile – Faibles émissions

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 75% moins d'émissions que les moteurs conventionnels deux-temps. Ces moteurs sont conformes aux normes 2006 de l'EPA en matière de moteurs marins.

Deux étoiles – Très faibles émissions

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles– Ultra faibles émissions

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 65% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Quatre étoiles – Super ultra faibles émissions

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Il est possible que les moteurs hors-bord et de motomarines respectent également ces normes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 90% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Pour plus de renseignements: Cleaner Watercraft – Get the Facts
1 800 END-SMOG
www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB («California Air Resources Board»), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2015. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'oeuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

Couverture de garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2015 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2015 sont garanties à partir de la

date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si toute pièce reliée aux émissions étant sous garantie est défectueuse, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2015:

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs de carburant	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression de carburant	Filtre à carburant
Pompe à carburant	Compresseur volumétrique

La garantie de contrôle d'émissions couvre les dommages survenus à d'autres composants du moteur causés par la défaillance d'une pièce sous garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Les pièces reliées à la garantie d'émissions qui doivent être remplacées, dans le cadre d'un entretien requis, sont garanties par BRP pour la période précédant le premier remplacement prévu. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine. Toute pièce reliée à la garantie d'émissions réparée ou remplacée selon les termes de cette déclaration de garantie est garantie par BRP pour le reste de la période de garantie de la pièce d'origine. Toute pièce remplacée sous cette garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2015, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, contacter le Groupe d'assistance à la clientèle au 1 715 848-4957.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2015 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo («Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo») hors du Canada, des 50 États américains, des pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine de motomarines BRP installés par un distributeur/concessionnaire autorisé Sea-Doo au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo 2015 bénéficient de la même garantie que la motomarine.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS (POUR LES PRODUITS ACHETÉS EN AUSTRALIE, VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions de garantie à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- Le remplacement de pièces dû à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres éléments similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouffures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Il est à noter que la durée ainsi que toute autre modalité de la couverture de garantie sont soumises à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Aucune disposition des présents termes et conditions de garantie ne permet d'exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite selon le «Competition and Consumer Act 2010 (Cth)», y compris la loi du consommateur de l'Australie («Australian Consumer Law») ou toute autre loi où cela enfreindrait la loi, ou entraînerait quelconque partie de ces termes et conditions à être tenue pour nulle. Les avantages qui vous sont accordés sous cette garantie limitée s'ajoutent à tous autres droits et recours que vous avez en vertu de la loi australienne.

Nos marchandises sont accompagnées de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi du consommateur de l'Australie. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement pour une défaillance majeure et à une compensation pour tout autre dommage ou perte raisonnablement prévisibles. Vous avez également droit à la réparation ou au remplacement des marchandises si celles-ci n'étaient pas de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE EN VERTU DE CETTE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Il est à noter que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est assujettie à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Les droits légaux peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo local (visitez notre site Web à www.brp.com pour obtenir les coordonnées), ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Tél.: +1 819 566-3366

*Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2014 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2015

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2015 vendues par des distributeurs ou concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les motomarines Sea-Doo («Distributeurs/Concessionnaires Sea-Doo») dans les pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan), et en Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé au moment de la livraison de la motomarine Sea-Doo 2015 bénéficient de la même garantie que la motomarine.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- Le remplacement des pièces dû à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouffures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Il est à noter que la durée ainsi que toute autre modalité de la couverture de garantie sont soumises à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un **Distributeur/ Concessionnaire** Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2015 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE EN VERTU DE CETTE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également

lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est assujettie aux lois locales ou nationales qui s'appliquent dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Les droits légaux peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, ou pour les résidents de l'EEE, si l'entretien est requis en dehors de l'EEE, et pour les résidents de la CEI, si l'entretien est requis à l'extérieur de la CEI, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour les pays de l'EEE, de la CEI ou la Turquie, excepté les pays scandinaves, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe support à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: +32-9-218-26-00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: +358 16 3208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur/concessionnaire Sea-Doo sur www.brp.com.

*Dans l'EEE,, la Distribution européenne de BRP et autres sociétés affiliées ou filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2014 Bombardier Produits Récréatifs inc.. Tous droits réservés.

®Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Corresponde à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées pour des raisons liées à la sécurité et à la garantie. En outre, BRP et ses sociétés affiliées peuvent se servir de leur liste de clients pour transmettre des documents de marketing et de promotion portant sur les produits de BRP et les produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par la poste: BRP
Conseiller juridique principal, la protection
des renseignements personnels
726, rue St-Joseph
Valcourt (QC)
Canada
J0E 2L0

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP:

- Postez une des cartes ci-après à une des adresses indiquées plus bas;
- **Amérique du Nord seulement:** appelez au 715 848-4957 (É.-U.) ou au 819 566-3366 (Canada); ou
- Contactez un concessionnaire ou distributeur BRP autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

EMBARCATION VOLÉES: Si votre motomarine est volée, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3
Canada

Pays scandinaves

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande

Autres pays

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne
Suisse

***Cette page est
blanche intentionnellement***

***Cette page est
blanche intentionnellement***

NUMÉRO DE MODÈLE DE LA
MOTOMARINE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DE LA COQUE (**N.I.C.**) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (**N.I.M.**) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire Sea-Doo autorisé
au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE



219 001 400
OPERATOR'S GUIDE, RXP-X 260 / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, RXP-X 260 / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:PC